



Projet social EVS 2026-2029

MPT-MJC Jean Vilar d'Igny

Table des matières

1. Présentation de la structure	3
1.1 Caractéristiques générales de l'association	3
1.2 Présentation de l'Espace de Vie Sociale	3
1.3 Présentation historique de l'association	7
1.4 La commune d'Igny, ses équipements et son tissu associatif	8
2. La démarche préalable au ré-agrément Espace de Vie Sociale	9
2.1 Contexte de la démarche	9
2.2 Choix et description méthodologique	10
2.3 Analyse des données statistiques.....	13
2.4 Bilan des fiches-actions 2022-2025 ; impacts et évaluation de la participation au cours du 2 nd projet social EVS	14
3. Les arbres à objectifs	27
3.1 Arbre à objectif n°1	27
3.2 Arbre à objectifs n°2.....	28
4. Les fiches-actions.....	29
4.1 Axe prioritaire n°1 :.....	29
Fiche action n°1	29
Fiche action n°2.....	31
Fiche action n°3.....	33
4.2 Axe prioritaire n°2 :.....	35
Fiche action n°4.....	35
Fiche action n°5.....	37
Fiche action n°6.....	39
Fiche action n°7	41
Fiche action n°8.....	43
5. Budget prévisionnel EVS 2026	45
6. Annexes	46
6.1 Questionnaire.....	46
6.2 Carte des quatre Iris ignissois.....	58
6.3 Quelques photos pour terminer en beauté.....	59

1. Présentation de la structure

1.1 Caractéristiques générales de l'association

Nom : MPT-MJC Jean Vilar

Objet : La MJC Jean Vilar a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La MJC Jean Vilar est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Soucieuse de respecter les convictions personnelles, la MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

La MJC Jean Vilar peut mettre à la disposition du public, dans le cadre d'installations diverses, avec le concours de salariés et de bénévoles, des activités dans les domaines socioculturel, culturel, scientifique, social, sportif, économique, etc.

A l'écoute de la population, la MJC participe au développement local en agissant en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Statut juridique : association Loi 1901 à but non lucratif

Adresse : rue de Crewkerne 91430 Igny

Téléphone : 01 69 41 23 77 (accueil MPT-MJC) / 06 80 54 26 70 (direction)

Courriel : contact@mjc-ignny.org / direction@mjc-ignny.org

Adresse site internet : www.mjc-ignny.org

Représentant légal : Dominique Postel

Courriel : mjc.ignny.presidente@gmail.com

1.2 Présentation de l'Espace de Vie Sociale

Nom et adresse : idem

Zone d'intervention : la commune d'Igny

Rythmes et horaires de fonctionnement : ouverture tout l'année exceptée les 5 semaines de congés payés des salariés (4 semaines sur juillet-août et 1 semaine en décembre). Accueil assuré du mardi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 et le samedi de 13h30 à 18h pendant les périodes scolaires ; du lundi au vendredi de 10h30 à 18h pendant les semaines de vacances scolaires. Ces horaires ne tiennent pas compte des temps d'ouverture lors des programmations culturelles et des événements proposés (expositions, fête de l'association, restitutions de projets en partenariat...).

Appartenance à une fédération ou un réseau : à la Fédération Départementale des Centres Sociaux de l'Essonne, à l'Union Départementale des MJC de l'Essonne, au RIF (réseau des musiques actuelles en Île-de-France), au RMJC&AEP (Réseau des MJC et Associations d'Education Populaire).

Porteur du projet d'animation locale :

Nom : Morvan Yann (directeur de l'association)
Salarié de l'association MPT-MJC Jean Vilar

Origine du projet de l'Espace de Vie Sociale :

A l'orée de son 50^e anniversaire, en 2017, la MPT-MJC Jean Vilar a entamé une réflexion sur son action et les valeurs qu'elle porte. **Éducation populaire, solidarité, partenariat** sont autant de repères qui ont guidé son activité et ses choix au quotidien. Une volonté de remettre des définitions communes derrière les concepts et de prendre de la hauteur quant au fonctionnement bien rodé de l'association sont notamment à l'origine du projet Espace de Vie Sociale.

Car se réinterroger, l'association aurait pu le faire en se regardant dans le miroir et se dire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce n'est pas la voie qu'elle a prise. La MPT-MJC a préféré réfléchir à son existant en se projetant à travers un autre prisme : l'agrément Espace de Vie Sociale.

Cet agrément – et la démarche à entreprendre pour y accéder – avait pour vocation de permettre de créer un cadre pour les échanges, de bénéficier d'un guide, d'un processus, dans ce que se proposait de réaliser la MPT-MJC : **(re)définir des priorités et (ré)instituer des pistes de travail menant efficacement à ses objectifs.**

Ce premier agrément a été renouvelé en 2022 pour une période de 4 ans jusqu'à 2025. Les bénévoles et les professionnels de la MPT-MJC ont la volonté de poursuivre leur engagement pour les 4 ans à venir.

L'équipe :

L'équipe salariée est composée de 10 personnes soit **environ 4 ETP** (équivalent temps plein). Les 10 salariés sont en CDI ; parmi ceux-ci 3 sont des permanents et 7 sont des animateurs-techniciens d'activités.

Les salariés permanents ont une qualification qui va d'un diplôme de niveau 4 à un diplôme de niveau 7. Les salariés animateurs-techniciens ont des qualifications diverses dans leur domaine de spécialité (tels que : diplôme d'école des Beaux-Arts, formation en conservatoire de musique...).

Le plus ancien salarié est entré dans l'association en 1995 ; le plus récent en 2025.

Des salariés en CDD sont régulièrement recrutés afin de renforcer l'équipe d'animation jeunesse pendant les périodes de vacances scolaires pour participer à la conception et à l'animation des activités proposées, ainsi que sur des actions hors-les-murs et des séjours dans le cadre de l'agrément EVS.

De même, des régisseurs sont recrutés temporairement en Guso d'intermittence lors des programmations culturelles de la MPT-MJC.

Des intervenants supplémentaires, non-salariés, proposent également des ateliers hebdomadaires.

Plusieurs adhérents encadrent une activité de manière bénévole, notamment l'activité céramique adultes, le nanbudo ou l'atelier écriture. Ces adhérents sont au nombre de **13**.

D'autres bénévoles s'impliquent sur des projets et des actions plus ponctuels. Ils sont une **30aine**.

La MPT-MJC accueille aussi régulièrement des stagiaires, sur des temps allant de quelques jours à plusieurs mois, qui viennent découvrir le monde professionnel ou parfaire un parcours scolaire, étudiant ou professionnel. Ces stagiaires sont de niveau 4^e jusqu'au master. Chaque stagiaire est accompagné par un tuteur référent compétent dans l'objet du stage.

Le public :

L'association compte **445 adhérents** au 30 juin 2025, la moitié des adhérents a moins de 26 ans. La plupart pratique une activité hebdomadaire ; d'autres s'impliquent avec une adhésion de soutien ; enfin, des jeunes (en majorité de 8 à 17 ans) peuvent également adhérer à la MPT-MJC pour participer aux animations vacances et aux séjours. Le montant de l'adhésion est de 20 € pour les personnes de 26 ans et + ; de 3 € pour les moins de 26 ans afin de faciliter l'accès aux propositions.

La MPT-MJC accueille aussi de nombreux jeunes au quotidien, sans nécessité d'adhésion, dans le cadre de son accueil informel, une des missions principales du binôme d'animateurs permanents jeunesse.

Différentes catégories d'usagers bénéficient également de l'action et de l'équipement MPT-MJC. Les expositions, spectacles, concerts... attirent un nombre important de visiteurs et spectateurs plus ponctuels ; les élèves des établissements scolaires à proximité de la MPT-MJC bénéficient d'une projection de film et d'une salle de spectacle pour répéter et jouer leurs spectacles ; les membres de collectifs ou d'associations partenaires profitent des locaux pour des réunions ; des artistes bénéficient de résidences ; les habitants sont les bienvenus pour se rencontrer, échanger, proposer des idées, obtenir des informations sur les services disponibles dans la ville...

Les instances :

La MPT-MJC Jean Vilar se caractérise par trois instances principales de décision : **le conseil d'administration, le bureau et la Com'Ev (commission événement)**.

Le conseil d'administration est composé de 15 membres élus pour trois ans lors de l'assemblée générale annuelle et de trois membres de droit (un représentant de la municipalité, un représentant de l'union départementale des MJC de l'Essonne et la direction de l'association). Les membres élus sont tous adhérents de l'association depuis plus de six mois. Le conseil d'administration se réunit une fois tous les mois et demi et traite de tous les sujets concernant l'association, notamment de ses orientations et de son développement.

Au sein du conseil d'administration est élu un bureau réunissant des adhérents élus occupant, pour la plupart, des postes de représentation de l'association et réalisant des missions précises. Ces postes sont actuellement au nombre de cinq : président, deux vice présidentes, trésorier, secrétaire. La direction fait également partie du bureau. Le bureau prépare la prise de décision du conseil d'administration et assume une visée stratégique pour l'association.

La Com'Ev réunit une dizaine de membres (adhérents, habitants, salariés, administrateurs) tous les deux mois pour déterminer la programmation musicale et préparer la logistique et la technique de chaque accueil d'artistes (concert, spectacle...). La Com'Ev a vocation à encourager l'implication bénévole et un processus de prise de décision collégiale dont les professionnels n'ont pas "toutes les clés".

Une **concertation au long cours** est assurée entre la MPT-MJC et plusieurs de ses partenaires associatifs, institutionnels et municipaux. Ainsi, une réunion bimestrielle a lieu entre la MPT-MJC, le service jeunesse municipal et le pôle médiation et prévention spécialisée de l'association AAPISE.

Une réunion a lieu également avec les écoles de la ville à la rentrée pour envisager les projets communs sur l'année scolaire.

Les partenaires :

Les partenaires de la MPT-MJC sont de nature multiple et de récurrence variable.

Parmi ceux-ci, au niveau local, **la ville** est notre partenaire privilégié, tant en terme d'accompagnement financier (par une subvention annuelle) que par l'appui logistique des services techniques (prêt de matériel, réparations diverses...) et la coopération de nombreux services communaux et de leurs élus référents : culture, communication, jeunesse, solidarités, seniors, sport...

Cet appui opérationnel valorise l'amplitude des projets ainsi que le portage commun et amène une pertinence supplémentaire dans les propositions faites aux Ignissois.

Nous partageons aussi des valeurs communes et des projets avec **un nombre important d'associations** : le pôle médiation et prévention spécialisée de l'AAPISE, l'AAPE (Association Autonome de Parents d'Elèves) de l'école élémentaire voisine, etc. Nous travaillons également avec **les établissements scolaires** (écoles élémentaires et maternelles, le collège, le lycée Parc de Vilgénis de Massy) dans le cadre d'un accompagnement technique de spectacles scolaires, de projets culturels et citoyens (éducation à l'image, spectacles de théâtre aux thématiques sociétales...).

Au niveau de l'agglomération, nous travaillons en étroite collaboration avec **d'autres MJC du territoire** (Villebon-sur-Yvette et Palaiseau principalement). Un travail en commun est réalisé depuis de nombreuses années sur la circulation des publics autour de nos programmations culturelles (théâtre, musique, expositions). Une mutualisation des compétences et des postes s'est également concrétisée au fil des années (mission paies, communication...). Nous continuons à mener une réflexion collective sur la vie de nos maisons, le paysage institutionnel dans lequel nous travaillons et les thématiques sociétales qui émergent aujourd'hui.

La première démarche d'obtention de l'agrément Espace de Vie Sociale (2018) nous a également amenés à rencontrer (ou retrouver) des institutions, des associations, des groupes d'habitants avec qui développer encore le partenariat : la Maison Départementale des Solidarités de Palaiseau, les bailleurs sociaux, les amicales de locataires, le Samu Social, l'équipement municipal le Patio (CCAS et Maison France Services), la PMI... Depuis 2018, ces partenariats se sont renforcés et font partie intégrante de notre quotidien.

Lors de notre 2nd projet social (2022-2025), nous nous sommes rapprochés d'établissements culturels et d'artistes locaux dans une perspective d'ouverture de leurs univers à des publics dits éloignés et dans un objectif de soutien à la création.

Sur un aspect financier, la MPT-MJC est également ponctuellement accompagnée sur projet par le **conseil départemental** de l'Essonne et **l'Etat** (appel à projets DILCRAH). Les contextes budgétaires ou les orientations de certains financeurs nous amènent à bénéficier plus rarement de ce type de subventions.

Les locaux :

La MPT-MJC Jean Vilar dispose d'un équipement de plus de **800 m2** mis à disposition à titre gracieux par la municipalité au moyen d'une convention triennale. Il est composé d'un niveau principal, d'un niveau R+1 et d'un niveau R-1.

Cet équipement comprend, au niveau principal : un accueil, une salle de spectacle / projection, deux bureaux administratifs, une salle réservée pour l'accueil jeune, une cuisine équipée ; au niveau R+1 : deux salles d'activités ; au niveau R-1 : une salle d'activité, des locaux d'archivage et de rangement, deux ateliers de pratique de la céramique, des sanitaires et une salle de répétition de musique.

1.3 Présentation historique de l'association

La MPT-MJC Jean Vilar se constitue en 1968, à l'initiative de jeunes gens, membres d'un groupe « les copains d'abord », qui éprouvent le besoin de se structurer. Ils se tournent vers les foyers « Léo Lagrange », puis finalement adhèrent à la « Fédération Française des Maisons des jeunes et de la Culture ». L'association devient la « **Maison des Jeunes et de la Culture** » d'IGNY.

En 1975, la commune accompagne la démarche et entreprend la construction d'un bâtiment pour accueillir l'association, bâtiment qui depuis son inauguration sera toujours utilisé pour accueillir les jeunes et les activités et proposer des spectacles. Aujourd'hui, suite à la croissance du nombre d'adhérents et d'activités proposées, certaines de celles-ci se déroulent dans d'autres salles municipales prêtées aux associations.

L'association approche de ses 60 ans, s'inscrivant depuis l'origine dans l'éducation populaire propre au réseau des MPT-MJC. Les bénévoles sont depuis l'origine très attachés à favoriser l'accès aux pratiques culturelles et artistiques pour toutes et tous, l'échange et le partage entre ses adhérents. Sa gestion associative se veut respectueuse des exigences démocratiques et républicaines, tout particulièrement au regard de l'expression d'une citoyenneté active favorisant l'accès pour toutes et tous aux savoirs de toute nature, dans un esprit de solidarité et de partage.

La MPT-MJC Jean Vilar conserve aujourd'hui **une part significative d'animateurs bénévoles** pour les activités hebdomadaires régulières. Malgré cette implication encore forte, le recours à un nombre croissant d'animateurs salariés induit, pour les rémunérer, un coût parfois élevé des activités proposées, qui les rendent inaccessibles à certaines catégories de population. L'introduction d'un quotient familial, adopté depuis une quinzaine d'années, ne parvient pas encore à combler ce fossé mais permet d'accueillir, malgré tout, de nouvelles personnes chaque année. Cet accueil reste un objectif au long cours pour la MPT-MJC.

Les bénévoles sont également depuis longtemps à l'initiative de la programmation artistique, qu'elle soit musicale ou théâtrale. Organisés dans une instance « **Commission Evénements** (Com'Ev) » et aidés des professionnels de la structure, ils préparent et encadrent les concerts et spectacles proposés, qui se veulent accessibles financièrement à un public étendu.

Au début des années 2000, le conseil d'administration, qui constate que la fréquentation de la MPT-MJC est répartie par moitié entre jeunes de moins de 26 ans et adultes, décide de faire adopter dans ses statuts le changement de nom de l'association en **MPT-MJC Jean Vilar** (Maison pour tous – Maison des Jeunes et de la Culture).

L'axe jeunesse restant essentiel dans le projet de l'association, celle-ci offre un **accueil jeunes** cinq jours sur sept – notamment à destination des collégiens – qui viennent à la MPT-MJC pour se poser entre amis, obtenir des informations, jouer ou mettre en œuvre des projets avec les animateurs. Au début des années 2010, elle entre également dans le dispositif **Accueil Collectif de Mineurs** et propose un programme d'activités culturelles, artistiques, ludiques pour les 8-17 ans lors de la majorité des périodes de vacances scolaires ainsi que des séjours dans l'année. Ces séjours sont un moment privilégié pour favoriser l'autonomie.

1.4 La commune d'Igny, ses équipements et son tissu associatif

La commune d'Igny se situe au nord-ouest du **département de l'Essonne**, à la limite du département des Yvelines. Les deux villes limitrophes de Massy et de Palaiseau (sous-préfecture) sont de tailles beaucoup plus importantes et sont des pôles essentiels à la vie des ignysois (lycée de secteur, Sous-Préfecture, Maison des Solidarités du département, piscine...).

Igny fait partie de la **CPS (Communauté Paris Saclay)**, territoire dynamique et pôle d'avenir du département essonnien. Sur la CPS se trouvent également six autres MJC, toutes partenaires (à plus ou moins grande échelle) de la MPT-MJC Jean Vilar (les MJC d'Orsay, de Villebon-sur-Yvette, de Chilly-Mazarin, de Palaiseau, de Gif-sur-Yvette et de Gometz-le-Chatel).

La commune est située sur le bord du plateau de Saclay, sur les flancs de la vallée de la Bièvre, rivière qui traverse la commune. Le territoire communal, qui s'est urbanisé de façon importante après la seconde guerre mondiale, a malgré tout conservé son caractère de ville à la campagne, avec 30% d'espaces naturels protégés.

La commune compte **un peu plus 10 000 habitants**, avec un habitat majoritairement pavillonnaire (environ 2/3). L'habitat collectif est constitué pour 60% de logements gérés par des organismes HLM.

Un projet important de rénovation (démolition puis reconstruction) d'un groupe de 250 logements sociaux est en cours par un bailleur social ; l'avenir de ce quartier et de ses habitants sera un point d'attention pour la MJC.

La ville comporte **4 groupes scolaires**, dont un privé, répartis dans le territoire communal, ainsi que le **collège Emile Zola**, situé à côté de la MPT-MJC, qui accueille les enfants d'Igny, de Bièvres et de Vauhallan. La population scolaire inscrite est de 900 élèves environ pour les maternelles et primaires publiques, 850 élèves pour le collège et de 400 élèves (maternelle, primaire et secondaire) pour l'école privée.

Vingt équipements publics sont à la disposition des habitants, qu'ils soient culturels (une médiathèque, un centre culturel et conservatoire, une salle polyvalente), sportifs (3 gymnases, 3 terrains de foot, un centre de tennis, un boulodrome, un nouveau skate park), sociaux (une crèche, un CCAS) ou de loisirs (des squares).

Deux équipements spécifiques de la municipalité ont été des nouveaux partenaires de la MJC dès leur création et continuent à être des partenaires privilégiés de notre association : le Patio (pôle social de proximité et maison agréée France Services) d'une part, le Spot (espace dédié à la jeunesse) d'autre part.

Enfin, la municipalité réalise actuellement une rénovation et une extension du stade des Bois-Brulés, situé au-dessus de la MJC, et doit ouvrir un tiers-lieu dans les mois à venir.

Le secteur associatif est une richesse de la commune. Plus de 100 associations sont recensées sur Igny et dans tous les domaines d'activités. Sur le seul secteur sportif, la commune compte plus de 3500 licenciés.

Dans le secteur de la solidarité, de nombreuses associations sont actives : Alphabet-Igny, Les Belleaunes, CCFD, l'Etape, Jardins de l'Espoir, Lions Club, Opération Nounours, Rayons de soleil, Secours catholique, TG L'Espérance, UNRPA, Vestiaire d'Igny, les Maraudeurs du Bonheur... Elles sont pour certaines des partenaires de notre projet.

Le SAMU social gère, pour sa part, une résidence sociale (créée initialement comme résidence étudiante) où il loge une soixantaine de familles. Il gère également des chambres d'un hôtel de la commune. La MJC ainsi que les autres acteurs du social mènent des actions dans l'un et/ou l'ensemble de ces logements.

2. La démarche préalable au ré-agrément Espace de Vie Sociale

2.1 Contexte de la démarche

La MPT-MJC Jean Vilar est agréée espace de vie sociale depuis 2019. Les actions réalisées à l'occasion des deux premiers agréments nous ont permis de réaffirmer les valeurs portées par la MJC, avec une attention toute particulière aux publics fragiles et éloignés des propositions et offres du territoire ignissois. Nous avons mis l'accent sur le lien social, les propositions culturelles en groupe et en famille, en favorisant la mixité, le partage et la solidarité.

Nous tirons de ces 7 années d'expérience EVS un bilan positif même si notre travail est encore à poursuivre. Nous avons pu constater, au fil des années et en lien avec nos nombreux partenaires, les difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours par les personnes, telles que l'isolement, les contraintes familiales, les difficultés économiques et les besoins en termes de lien social.

Notre volonté de réaffirmer certaines de nos valeurs telles que le vivre ensemble, avec une attention particulière aux publics les plus fragiles et isolés, avait présidé à notre 1^{ère} demande de ré-agrément, en 2021, dans le contexte de pandémie covid et de ses conséquences. Le contexte d'aujourd'hui n'est plus le même qu'en 2021 et nous devons en tenir compte, même si nos valeurs et objectifs essentiels restent identiques.

Deux spécificités seront à prendre en compte pour les années à venir, notamment dans notre volonté d'agir hors-les-murs.

La grande opération de rénovation urbaine qui touche un des quartiers ciblés dès 2018 a débuté et va s'étendre pendant de longues années.

Aussi, la résidence sociale Logigny, au sein de laquelle nous travaillons depuis des années auprès des enfants et des familles, pourrait changer de destination et nous amener à agir sur un/d'autres lieux de vie au bénéfice de ces personnes.

Les différentes actions menées dans le cadre de nos deux premiers agréments EVS nous ont permis de renforcer nos liens avec nos partenaires et d'en tisser de nouveaux, notamment dans les champs social et culturel. Nous souhaitons poursuivre dans cette direction et développer de nouveaux partenariats.

En créant du lien entre les acteurs du territoire, nous espérons également nous rendre plus présents et visibles auprès de leurs publics. Afin notamment de pouvoir proposer nos projets et actions au plus grand nombre.

2.2 Choix et description méthodologique

Depuis 2018, année de notre 1^{er} diagnostic partagé, les contextes sociétal, local et interne à la MPT-MJC ont évolué. A grande et petite échelles, nous avons traversé une pandémie mondiale, connu une transformation (parfois encore en cours) de certains quartiers ignissois, développé des projets et actions (évalués chaque année) à destination de populations (notamment fragilisées), axé des recrutements en relation avec nos fiches-actions, encouragé la participation de bénévoles et d'habitants en nous appuyant sur la prise d'initiatives et la co-décision.

Les fiches-actions et axes prioritaires émanant du précédent diagnostic (réalisé en 2021) ont ainsi été repensés et adaptés. Toujours pertinents dans leur ensemble, ils avaient besoin d'une nouvelle réflexion pour les rendre opérants au mieux pour les 4 prochaines années.

Une démarche partagée

Pour ce 3^e diagnostic partagé, il était une nouvelle fois essentiel que la démarche soit celle de la structure et non pas uniquement issue de la volonté de quelques-un·e·s (notamment professionnel·les). Une fois vérifiée cette volonté collective au sein du Conseil d'Administration, les différents Cotech ont ainsi réuni des membres de l'équipe permanente, des bénévoles du C.A. et, de manière plus ponctuelle, des partenaires, une personne en formation Dejeeps Animation Sociale accueillie sur la saison 2024-2025 et un jeune lycéen ignissois en stage court de découverte professionnelle.

Au total, les réunions de Cotech ont permis à une quinzaine de personnes de participer à la constitution de l'outil de rencontre des habitants, l'analyse des données sociales CAF (année 2022, dernière année consolidée), la constitution des fiches-actions, la réflexion sur les effets et l'impact du projet social 2022-2025 sur les usagers, sur notre MJC, sur le territoire ainsi qu'aux autres étapes de la constitution de ce projet social.

Un travail collaboratif au long cours

Contrairement à 2021 (et heureusement), aucun événement tel que le Covid n'a impacté notre second agrément EVS, ni le diagnostic partagé de 2025. Des événements majeurs ont bien sûr eu lieu, à l'échelle mondiale, lors des quatre dernières années (guerre aux portes de l'Europe, interrogations sur la santé démocratique de nombreux pays, montée en puissance de la « tech » et de « l'IA »...) mais ceux-ci n'ont pas impacté le quotidien ignissois comme la pandémie avait pu le faire.

Les membres du Cotech de la MJC ont donc décidé d'entamer leur réflexion à partir de l'existant : quotidien de la MJC, publics réguliers ou ciblés pour favoriser encore leur venue/leur participation, fiches-actions et axes prioritaires actuels, bilans annuels des actions, expertise des partenaires privilégiés.

Au cours de l'année 2025, ce sont 5 Cotech réunissant des bénévoles et des professionnels de la MJC ainsi que 2 Cotech avec des professionnel·le·s partenaires sur des thématiques spécifiques (jeunesse ; social-solidarités) qui se sont réunis pour nourrir le travail de diagnostic partagé et de constitution de ce projet social. Sans compter les multiples échanges dématérialisés permettant d'avancer entre deux Cotech et favorisant leur efficience.

Les 5 Cotech « bénévoles-pro » ont travaillé les différentes étapes de la démarche de ré-agrément : étude des données sociales, constitution-analyse du questionnaire, écriture des fiches-actions... Ils ont également préparé les 3 Copil (qui se sont tenus en février, juillet et octobre 2025), avec pour objectif de présenter le travail en cours de la manière la plus claire et participative possible auprès des partenaires invités, des représentants de la municipalité, de notre chargée de conseil et de développement CAF.

Les 2 cotech « professionnels », menés en coopération avec nos partenaires du champ de la jeunesse et du champ social-solidarités, ont quant à eux permis de partager les vécus, les expériences/expertises, les indications d'évolution des publics et du territoire.

Ces 2 Cotech ont notamment permis de faire émerger quelques signaux (plus ou moins forts) pour les champs d'action étudiés.

Ainsi, les thématiques des écrans et réseaux sociaux, des fake news, du développement de l'esprit critique sont ressorties de nos échanges sur les problématiques jeunesse.

Les thématiques du logement (potentiellement d'urgence), de l'utilisation du numérique par un public jeune, de l'isolement et de la précarité grandissante des seniors sont quant à elles ressorties de nos échanges sur les problématiques sociales.

Choix d'une méthode de recueil des données

L'outil « questionnaire » a rapidement été privilégié par le Cotech. Mais loin de vouloir miser sur le quantitatif à tout prix, il a plutôt été pensé comme le moyen d'obtenir une somme d'informations suffisante, dans un calendrier contraint, à faire dialoguer avec le quotidien de la MJC, le vécu de nos partenaires, les bilans annuels de nos fiches-actions, les thématiques portées par les bénévoles et les problématiques sociales du territoire.

La passation du questionnaire a été envisagée dès le départ sous différents formats : envoi par internet à l'ensemble des adhérents de la MJC, rencontres sur le marché d'Igny avec une passation directe par des bénévoles (afin de recueillir des paroles brutes de personnes non "captives" ou non connaisseuses de la MPT-MJC et d'élargir potentiellement les sujets d'échanges), sollicitation de partenaires privilégiés.

Construction de notre outil « questionnaire » (questionnaire joint en annexe)

Des modalités différentes de questions ont été mobilisées afin de laisser un maximum de liberté aux répondants pour pouvoir développer, motiver leurs réponses.

Le questionnaire a également été conçu afin de pouvoir sauter des questions selon la réponse donnée à l'une. Ainsi, la question n°14 demandait si la connaissance de l'agrément EVS de la MPT-MJC était effective et permettait de passer directement à la n°17 si la réponse était « oui ». Les questions n°15 et n°16 portaient quant à elles du principe que l'agrément de la MJC n'était pas connu.

Des questions « fermées » appelant des réponses par « oui » ou « non » (voire par « je ne souhaite pas répondre ») ont été utilisées pour la recherche d'informations personnelles comme « habitant de la ville », « allocataire CAF », « bénéficiaire d'un type de quotient familial pour l'accès aux loisirs, aux services » ou pour des questions concernant le vécu telles que « participation à la vie locale », « connaissance préalable de la MJC »).

Des questions de type « choix » proposaient aux répondants de prioriser ou d'évaluer des items concernant des champs d'actions actuels de la MJC ou des axes de travail à potentiellement développer au cours du prochain projet social.

Des questions de type « plusieurs réponses possibles » permettaient aux répondants d'évaluer, notamment, la réponse à leurs besoins, près de chez eux, sur des thématiques telles que la culture, la réponse aux questions administratives, la convivialité...

Des questions plus ouvertes permettaient quant à elles aux répondants de développer leur appréciation sur leur vécu dans la ville, de proposer des thématiques d'action...

Eléments d'analyse des réponses au questionnaire

Plus de 70 personnes ont accepté de répondre à notre questionnaire (toutes modalités de passation confondues).

Chacun·e a pu mener son parcours au fil des questions, nous indiquant sa connaissance préalable (ou non) de la MJC et de ses missions EVS, privilégiant des thématiques d'intervention, partageant des priorités de son quotidien ignissois (parfois teintée d'une visée plus globale, sociétale).

L'analyse des réponses a fait émerger plusieurs points saillants. Ceux-ci ont participé à l'affinement de notre diagnostic et nourri le travail du Cotech, notamment dans sa phase d'écriture des fiches-actions.

Ainsi, la MJC est "attendue" sur différents champs d'action : le champ culturel, le champ de la jeunesse, l'encouragement à la participation, la lutte contre les discriminations, la proposition de rencontres entre habitant·e·s, etc.

L'item « accueil des jeunes » ressort fortement, également. Sachant qu'il participe déjà à la menée de 6 de nos 8 fiches-actions 2022-2025, il a vocation à rester prépondérant pour notre projet social 2026-2029.

Deux items centrés sur l'activité existante de la MJC et concernant « la participation des ignissois à l'activité de la ville » et « l'initiative et la mise en place d'idées, de projets [par la MJC] » sont moins sollicités que d'autres quand on interroge les répondant·e·s sur les cinq champs d'actions actuels les plus importants de la MJC (question n°13). En comparant les pourcentages de réponses, on peut envisager que ce sont des champs d'action peut-être plus "installés" dans les "attendus" d'une MJC selon une majorité d'adhérent·e·s et/ou d'habitant·e·s, ou peut-être plus clairement identifiés, qui ont été priorisés : « la proposition d'activités régulières », « la programmation de spectacles » ou « la proposition d'activités pendant les vacances ». Cependant, dans une question suivante (n°22), l'axe de travail « encouragement à la participation et à la prise d'initiatives dans la vie locale » est placé en 2nde position (sur 8) en vue du prochain agrément EVS de la MJC. Notre participation au développement du pouvoir d'agir, à la favorisation de conditions permettant une participation réelle des habitant·e·s se trouve ainsi bel et bien valorisée et souhaitée, avec une dynamique d'avenir.

Des mots et notions sont également relevés dans les questionnaires car souvent énoncés pour illustrer les actions EVS de la MJC : événements interculturels, lien intergénérationnel, solidarité, soutien, écoute, chaleur humaine, débat, sociabilité, accessibilité, participation. Ils se diffuseront au sein de nos fiches-actions, qui veilleront à les rendre effectifs.

De même, à la question ouverte (n°26) : « dans les années à venir, sur quelles problématiques sociétales une association locale telle que la MPT-MJC pourrait avoir vocation à agir », voici quelques exemples de réponses obtenues :

- inégalités
- mixité sociale
- activités inter-âges
- écologie au quotidien
- lutte contre l'isolement
- santé mentale/psychique des ados
- accès à la culture pour tous pour faire société
- entraide
- lutte contre le patriarcat
- lutte contre le harcèlement
- citoyenneté
- esprit critique
- tolérance et inclusion

Et parmi l'ensemble des données du questionnaire (dont nous ne pouvons pas restituer une analyse exhaustive ici), nous pouvons conclure ce panorama en faisant émerger les 3 axes de travail privilégiés par les répondant·e·s en vue du prochain projet social de la MJC :

1. Lutte contre toutes les discriminations
2. Encouragement à la participation et à la prise d'initiatives dans la vie locale (déjà évoqué plus haut)
3. Projets pour les familles

A noter que l'axe « actions hors-les-murs » n'arrive que 6^e sur 8 mais qu'il est essentiel pour la MJC pour permettre sa rencontre avec des publics et bénéficiaires non-captifs (voire isolés) et pour favoriser la circulation des publics sur notre territoire d'intervention (voire d'influence, c'est-à-dire les communes avoisinantes du bassin de vie).

2.3 Analyse des données statistiques

Dans le cadre de la démarche de ré-agrément, la MPT-MJC a également travaillé en parallèle sur les données sociales CAF de l'année 2022, dernière année consolidée disponible au début de l'année 2025.

Lors de ses deux précédents diagnostics partagés (2018 et 2021), la MJC s'était appuyée sur les données sociales CAF des années 2016, 2018 et 2019, des données INSEE, ainsi que sur le rapport de la 1^{ère} étape de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée par la ville d'Igny (décembre 2020).

Les nouvelles données CAF 2022 ont permis de consolider notre connaissance pré-existante, couplée à notre pratique du quotidien auprès des habitant·e·s et des partenaires.

Le travail d'analyse des données sociales réalisé par le Cotech 2025 indique une situation des allocataires CAF ignissois dans la continuité de nos analyses des projets sociaux précédents. C'est-à-dire une situation plutôt favorable, comparée aux chiffres de la Communauté d'Agglo Paris-Saclay et du département de l'Essonne, avec, malgré tout, certaines données pointant des situations plus difficiles.

Ainsi, sur un territoire que l'on pourrait qualifier de plutôt "privilegié", l'Iris Nord apparaît toujours comme le moins favorisé des quatre Iris (la carte des Iris se trouve en annexe). Il connaît notamment un taux de scolarisation moindre que celui de l'Essonne, une proportion de foyers

allocataires à bas revenus supérieure de 17 points à celle de l'Iris Ouest (et presque identique à celle de l'Essonne), une surreprésentation des bénéficiaires de prestation précarité (près de la moitié des foyers allocataires de l'Iris et 14 points de plus que la moyenne communale, 13 de plus que Paris-Saclay, 4 de plus que l'Essonne). De même, le pourcentage de foyers allocataires bénéficiaires de la prime d'activité (34%) y est supérieur au pourcentage de tous les autres territoires comparés (les autres Iris communaux, Paris-Saclay, l'Essonne).

La ville d'Igny connaît, globalement, une surreprésentation des couples avec enfants, parmi les foyers allocataires, à hauteur de 55% (et jusqu'à 71% dans l'Iris Ouest, celui où est située la MJC). En parallèle, une légère sous-représentation des familles monoparentales (moins 3 points par rapport à l'Essonne) et une forte sous-représentation des personnes allocataires vivant seules (moins 9 points par rapport à l'Essonne et moins 17 points par rapport à Paris-Saclay, même si l'Iris Nord, lui, est dans les moyennes de l'agglomération et du département) sont observées.

La ville d'Igny se démarque aussi par une proportion supérieure de foyers allocataires dont les adultes sont en emploi (81% contre 66% pour Paris-Saclay et 68% pour l'Essonne). L'Iris Nord est à nouveau dans les moyennes agglomération et département.

Enfin, et sans prétendre à l'exhaustivité dans l'étude des données sociales CAF, la proportion de foyers allocataires dont les prestations CAF représentent plus de 50% des ressources est moindre que sur l'agglomération Paris-Saclay (13% contre 16%) et l'Essonne (20%).

Cette image d'une situation plus favorable pour la ville d'Igny que pour l'agglomération et le département ne doit pas nous empêcher de continuer à participer à déterminer quelles sont les « poches de précarité » existantes sur la ville et de pouvoir participer à l'animation de leur vie sociale.

2.4 Bilan des fiches-actions 2022-2025, impacts du 2nd projet social EVS et évaluation de la participation des usager·e·s et des bénéficiaires

Le premier projet social de notre MJC-EVS (2019-2021) avait apporté un dynamisme supplémentaire à l'association. Et ce, à la fois à l'interne, dans le regard des partenaires et dans le champ des possibles porté à la connaissance des habitants et usagers.

La mise en œuvre des actions, notamment le mouvement hors-les-murs que la MJC souhaitait concrétiser depuis plusieurs années, avait renouvelé des méthodes et avait développé un lien différent avec des habitants non-habitués, non-"captifs". Elle avait également confirmé un développement de l'association souhaité par les administrateurs de la MJC. Une administratrice avait résumé cette avancée avec cette phrase : « on tend vers ce qu'on a envie de faire ».

Lors de ce 2nd agrément EVS, la MJC a poursuivi son travail de terrain, souvent en partenariat, auprès de tous les publics, notamment ceux éloignés de propositions culturelles multiples, les familles, des habitant·e·s souhaitant s'engager dans des actions collectives.

Elle a également développé son travail d'évaluation. Ainsi, en plus des bilans annuels transmis à la CAF, elle a réalisé pour ce projet social un bilan synthétique des fiches-actions 2022-2025 ainsi qu'une analyse des impacts des actions EVS et de la participation des usagers et des bénéficiaires dans ces actions.

Bilan synthétique des fiches-actions 2022-2025

Les « grilles-bilans » présentées ci-dessous ont été réalisées avec l'outil proposé par un membre du Cotech, dont la volonté était à la fois d'éclairer le chemin parcouru (en interrogeant les critères d'évaluation que nous nous étions proposés en 2021) et de faciliter la compréhension des membres du Cotech et du Copil.

Chaque fiche-action a ainsi été évaluée, de manière synthétique, sous 3 critères : « résultats attendus », « indicateurs quantitatifs », « indicateurs qualitatifs ».

FA1. « Au dehors, la culture ! »

Résultat attendus	Principaux résultats obtenus
Une pratique culturelle désacralisée car à portée de main	Les moyens humains et matériels sollicités facilitent l'accès et la pratique, en toute simplicité, quelles que soient les habitudes ou freins des participant-e-s.
Des habitants qui s'emparent de propositions culturelles en pied d'habitation	Les participant-e-s s'approprient les propositions, notamment grâce à la proximité de l'atelier, de « l'ici et maintenant ». Les habitant-e-s participant-e-s peuvent avoir prévu leur venue ou rejoindre l'activité de manière spontanée.
Une ouverture au voisinage	L'atelier éphémère lancé par la MJC devient lieu d'échanges (voire de rencontres entre personnes se croisant plutôt) .
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nb personnes participant aux ateliers	Une 20aine de personnes à chaque atelier sur la résidence Logigny, quelle que soit la météo... Des participant-e-s (beaucoup) plus clairsemé-e-s sur les 3 autres résidences ciblées, voire des ateliers écourtés car une équipe MJC seule à attendre. Raisons multiples : météo défavorable, communication trop limitée...
Nb personnes fidèles aux RV	Des enfants et jeunes très fidèles pour la résidence Logigny, quelques parents également. Pas de fidélisation pour les autres résidences, certainement du fait du manque de régularité.
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Public visé présent	In situ, les publics sont bien ceux des résidences. Et les 4 espaces ciblés lors du premier diagnostic partagé restent pertinents en 2025.
Retour positif des participants	Le retour est toujours positif. Sur la résidence sociale Logigny, nous sommes encouragés à améliorer encore l'action en allant vers plus de diversité dans les propositions.
Participation des habitants aux choix des propositions culturelles à venir	A améliorer en développant nos modalités d'informations et de partage des décisions Des participant-e-s donnent tout de même régulièrement des idées pour une prochaine rencontre, notamment au sein de la résidence sociale Logigny.

FA2. « Les compétences qui voyagent »

Résultat attendus	Principaux résultats obtenus
De nouveaux temps pour «être ensemble» et «faire ensemble»	Au moins 6 rendez-vous annuels supplémentaires dans l'activité globale de la résidence autonomie seniors grâce à la MJC. Lieu quasi exclusif de la fiche-action. Une volonté de collectif effective et qui se développe.
Un sentiment de plaisir et de bien-être	Des retours positifs et une fidélisation intéressante.
De nouvelles connaissances qui favorisent l'estime de soi	Une participation à la programmation des films qui valorise les participant-e-s
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nb personnes souhaitant participer aux ateliers	Difficilement évaluable car inscriptions et sollicitations réalisées par les partenaires. Mais le nombre est très régulièrement plus que correct pour la qualité des échanges et des rencontres
Nb personnes présentes le jour J	Les personnes qui se sont annoncées + d'autres qui se décident le jour même
Nb partenaires intéressés	Deux principaux ; une comm' plus importante permettra peut-être de travailler avec d'autres sur cette action
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Satisfaction des participants	De très bons retours. Une fidélisation intéressante de la part des seniors sur l'action ciné-club à la résidence autonomie.
Envie de poursuivre l'apprentissage des compétences proposées	L'envie peut être présente mais des problématiques de matériel et/ou de manque de temps peuvent empêcher une poursuite plus autonome.

FA3. « Des sorties culturelles de proximité »

Résultat attendu	Principaux résultats obtenus
Le transport et le prix des places ne sont pas un frein pour la sortie culturelle	Le traitement de ces freins permet effectivement, selon les besoins des publics, jusqu'à une très grande facilitation de la sortie. Par exemple, des publics logés par le Samu Social ou dont les parents sortent peu.
Une plus grande mixité sociale dans les publics	Une attention de la MJC est nécessaire, dans notre communication et nos "inscriptions", pour garantir cette mixité. Elle est généralement effective.
Un temps qualitatif, seul.e ou en famille, sans stress	Nos sorties réussissent à instaurer ce climat de bien-être.
Une valorisation du statut d'habitant-invité au spectacle plutôt que celui de spectateur-client	Les sorties, gratuites ou à faible contribution à prix libre, renversent l'aspect marchand de la sortie culturelle et "dé-monétise" le spectateur "MJC".
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nb personnes participant aux sorties	Il varie selon le jour de la sortie, la sortie proposée, la météo... De près d'une 20aine à 5-6 personnes.
Nb personnes participant au choix des sorties	C'est un groupe d'administrateurs qui programme, pour l'instant. Cet objectif sera un objectif important de notre prochaine projet social.
Nb personnes participant aux rencontres	Idem
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Des personnes et des familles bien "ciblées"	Les familles de la résidence sociale Logigny sont sollicitées de manière prioritaire. Nous devons encore améliorer notre sollicitation des publics de nos partenaires du champ social
Un retour positif sur les sorties	La sélection des sorties est validée par le retour des participant-e-s pour leur qualité, leur intérêt et la convivialité du groupe.
L'envie de recommencer	Présente mais cette fiche-action n'est pas encore assez développée pour accompagner un parcours de sorties pour les participant-e-s.
Des partenaires mobilisés	Pas autant qu'il le faudrait mais la MJC doit améliorer ses sollicitations et son information aux professionnels et à leurs publics

FA4. « Vous êtes chez vous ! »

Résultat attendus	Principaux résultats obtenus
Des publics nouveaux qui deviennent usagers	Des nouveaux publics viennent souvent à la faveur d'une action particulière. Sa récurrence peut permettre une fidélisation (ex : les Jam). Certains collégiens, lycéens franchissent le pas d'une participation active et du bénévolat.
Des temps quotidiens partagés riches en échanges et source de reconnaissance	Notre organisation, fonctionnement et "histoire" tend à accueillir un public essentiellement jeune sur une base quotidienne. Un public adulte poussant la porte "sans raison" est bien moins fréquent.
Un lieu d'accueil qui poursuit sa vocation d'hospitalité	La porte est ouverte à tou-te-s, sur une amplitude horaire de plus de 30 heures hebdo. Le respect et le bien-être sont nos seules exigences.
Des idées et des projets qui naissent du simple fait d'être là, avec d'autres	Le dernier projet social a notamment vu des ateliers lutherie, une renaissance des scènes partagées musique « Jam Vilar », un partage d'idées d'amélioration du quotidien de la MJC (investissements compris), des actions autour de la Journée internationale des droits des femmes...
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nb personnes poussant la porte « sans rendez-vous précis »	Jusqu'à une 10aine par jour.
Nb projets qui naissent de l'envie des usagers	Près d'une 10aine sur le dernier projet social (déco, actions, entretien du matériel...)
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Mixité des publics	Elle est recherchée, effective mais parfois encore contrainte par des projets, actions qui ciblent plus particulièrement leurs publics et peinent à s'ouvrir à d'autres.
Des personnes qui souhaitent s'impliquer plus dans la vie quotidienne de la MPT-MJC	Les idées et propositions sont régulières. Un temps plus important consacré à cette sollicitation pourrait donner l'envie à d'autres qui, peut-être, ne savent pas que c'est possible ou ne s'en donnent pas encore le droit.

Résultat attendus	Principaux résultats obtenus
Une action portée par des parents impliqués	Le partenariat est principalement réalisé avec une association de parents d'élèves d'école élémentaire dont des administrateur-trice-s ou parents impliqués mènent l'action de A à Z avec les professionnels de la MJC.
Des familles aux situations socio-économiques diverses qui bénéficient d'une action commune	L'invitation large des familles du groupe scolaire et des adhérent-e-s de la MJC ne cloisonne pas les personnes. Mais une sollicitation plus ciblée de familles repérées pourrait être menée, notamment en lien avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire
Une participation au ré-équilibre vie professionnelle – vie familiale	L'action est une occasion supplémentaire de couper le rythme quotidien et de bénéficier d'un temps privilégié en famille, au gré de propositions moins habituelles ; un rdv / marqueur dans l'année pour une respiration ludique.
Une fonction parentale qui bénéficie d'un échange d'expériences et de savoirs entre pairs	L'échange naît d'interactions entre parents qui se connaissent ou de "sujets" lancés par l'équipe professionnelle. Mais cette modalité est encore à améliorer, des compétences manquant à l'équipe professionnelle pour organiser et nourrir au mieux ces échanges entre pairs.
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nb familles et personnes présentes	Les vendredis soirs ont réuni à chaque fois 50 à 60 personnes de tous âges (même si les adolescents sont encore difficiles à faire venir). Les dimanches ont accueilli entre une dizaine et près de 50 personnes selon les années). Ce sont à chaque fois entre 5 et une 20aine de familles qui participent à l'action.
Nb « Dimanches en famille » organisés	Dès 2022, un des « Dimanches » s'est transformé en « vendredi soir », l'hiver et le froid approchant. Exceptée une année, ce sont deux actions annuelles qui ont eu lieu sur les 4 années de l'agrément.
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Une action qui satisfait à la fois l'aspect ludique, le collectif inter-âges et la qualité des échanges parentaux	Un retour très positif des familles, avec une implication volontaire supplémentaire dans l'organisation le jour de l'action.
Des familles qui se fidélisent à l'action et la font connaître plus largement	La fidélisation est effective pour 5 à 10 familles, surtout les vendredis soirs. Le plaisir de l'action encourage les personnes à inviter d'autres familles à la prochaine occasion.
Formation sur la parentalité d'un.e salarié.e MPT-MJC	Cette formation n'a pas été réalisée. Des compétences et des savoirs nous manquent encore pour nourrir les échanges entre parents.

FA6. « Séjour participatif jeunes »



Résultat attendus	Résultats obtenus
Des jeunes qui acquièrent des compétences valorisables dans leur parcours scolaire et professionnel	Le séjour fait appel à des qualités d'organisation, de gestion du collectif, de planification... qui participent à l'autonomisation des jeunes et leur fait expérimenter le mode projet.
Une confiance et une estime de soi renforcées	Les responsabilités partagées et l'accès aux décisions valorisent les jeunes et les accompagnent dans un parcours éducatif positif.
Une source de mixité (sociales, économiques, culturelles) entre les jeunes et une expérience partagée	Nos expériences avec des partenaires (2022, 2023) ou seules (2024, 2025) ont toujours visé à faire se rencontrer, se découvrir, mieux se connaître des jeunes qui ont chacun-e une histoire, des origines, des vécus différents. Des jeunes bénéficiant d'expériences de vacances multiples ont ainsi pu partager un séjour avec d'autres vivant en hôtel social.
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nombre de jeunes impliqués en amont du séjour / partant en séjour / impliqués après le séjour	La mise en œuvre de la modalité « amont / aval » a été une difficulté régulière : groupes de jeunes constitués trop tard et ne permettant pas une préparation collégiale en amont aussi développée que souhaitée ; l'été (à l'issue du séjour) et la rentrée surtout, coupant la dynamique du groupe... En 2025, avec un groupe moins important et constitué plus sur la sollicitation par les professionnels que sur inscription, la préparation collégiale a été bien meilleure (échanges sur les moyens de transport vers le lieu de séjour, sur les activités proposées, sur des idées de création collective...).
Nombre de rencontres après le séjour	Nous n'avons pas été en mesure de basculer sur des rencontres formalisées à la rentrée. La poursuite des échanges entre jeunes, voire des idées d'action au sein du groupe, pouvant se concrétiser malgré tout du fait d'une interconnaissance préalable au séjour et à des rencontres organisées entre eux. Et les animateurs jeunesse restent en lien et en proposition tout au long de l'année.
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Un retour positif des jeunes sur le projet	L'expérience collective est appréciée. Pour certain-e-s, c'est une respiration dans un quotidien qui peut être compliqué (problématiques familiales, scolaires...). Le souhait de repartir sur un prochain séjour avec la MJC est fréquent.
Une restitution-création de fin de séjour satisfaisante pour les jeunes	En 2025, un journal de bord, collectif, aux multiples techniques artistiques a été réalisé et est affiché dans la MJC. Mais sa présentation collégiale à la rentrée n'a pas motivé...
Emergence de nouveaux projets de la part des jeunes	Modalité difficile à mettre en œuvre sur la seule base de cette action. Les jeunes peuvent ne plus trop se croiser au cours de l'année, selon les plannings, les lieux d'habitation. L'émergence de nouveaux projets est plutôt une continuité pour des jeunes se fréquentant régulièrement ; le séjour étant une "séquence" (mais très motrice) de leur dynamique.

FA7. « Ptit-déj convivial »



Résultat attendus	Résultats obtenus
Une relation de confiance qui favorise l'émergence des besoins	Des participant-e-s peuvent venir sur l'action car un besoin pré-existe ; d'autres trouvent en cette action des modalités sereines pour poser des questions ou aborder des sujets. La confiance instaurée est opérante ; elle peut amener des résultats, parfois par ricochets, après l'action en tant que telle, sur des temps plus institués.
Une estime de soi renforcée	La bienveillance, le temps consacré et la présence de plusieurs professionnel-le-s du champ social et du champ culturel montrent un respect pour les participant-e-s. Les propositions conviviales apportent un sentiment de bien-être.
Une ouverture sur des projets partagés	La (très) faible fréquentation de nombreuses occurrences ne permet d'envisager des développements vers des projets partagés, à ce jour.
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Nombre de personnes accueillies	Il est arrivé que l'action fasse choux blanc... Mais parfois associée à un travail sur une thématique spécifique ou liée à une autre action, une 20aine de personnes peuvent y participer. Les échanges et les rencontres donnent alors tout leur sens à cette action.
Nombre de personnes qui se fidélisent	Une faible fréquentation en moyenne n'amène pas une grande fidélisation. En contrepoint, certain-e-s participant-e-s voient leur besoin satisfait lors d'une seule rencontre, ce qui est un "bénéfice collatéral".
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Un retour positif des participants	Toutes les personnes ayant participé à l'action ont fait un retour positif. Qu'elles soient venues pour un besoin précis ou, simplement, passer un bon moment.
Capacité des professionnels à adapter l'action selon l'évaluation réalisée	L'organisation a été modifiée plusieurs fois afin de tenter d'accueillir un plus grand nombre de personnes : lieu unique pour tous les ptits-déj (le Patio, mieux repéré pour les besoins sociaux), proposition de transport vers le lieu de l'action, passage récent à une modalité en après-midi (« goûters conviviaux »). Et même un ptit-déj en hors-les-murs directement à la résidence sociale Logigny. L'évaluation est constante par les professionnel-le-s, avec l'objectif de capitaliser sur les réussites.
Des personnes qui prennent part à la menée de l'action, qui ne sont pas juste "spectatrices" du temps convivial	Les participant-e-s participent pleinement : réalisation collective de cookies, temps ludique autour de jeux collaboratifs, échanges avec d'autres participant-e-s... Si la problématique de la fréquentation est résolue, nous pourrions travailler à la proposition collégiale d'activités ou de thématiques.

FA8. « (Auto-)formation et mobilisation pour une fonction accueil renforcée »

Résultat attendus	Résultats obtenus
Une fonction accueil disposant d'une capacité renforcée à recevoir tous les publics et à orienter vers les partenaires fléchés pour chaque thématique	La connaissance du territoire et du réseau de partenaires permet d'accueillir correctement la majorité des interrogations des visiteurs et usagers et à apporter de l'information utile.
La MPT-MJC renforce son positionnement de lieu d'information et de ressource	La mise à disposition et le renouvellement de documents institutionnels de partenaires ne sont pas suffisants. Une réflexion est à mener sur la possibilité d'une organisation bénévole et professionnelle visant à faire régulièrement des "circuits" pour la collecte des documents. Le bâtiment est pleinement mis à disposition, dès que nécessaire, pour les besoins de rencontre des usagers ainsi que des partenaires.
La MPT-MJC renforce son positionnement de lieu d'accueil sécurisant pour les personnes victimes de discrimination	Formation, échange de pratiques, veille et recherches permettent à la MJC de consolider sa vocation de lieu « safe » pour les personnes discriminées ou se ressentant comme tel.
Indicateurs quantitatifs	Valeurs
Temps consacré à l'(auto-)formation des professionnels et bénévoles de la MPT-MJC	Il prend notamment forme au cours des nombreuses rencontres professionnelles et bénévoles auxquelles participent les membres de la MJC au cours de l'année. Des outils participatifs et ressources internet sont également mobilisés au sein de l'équipe permanente professionnelle et du C.A. La MJC bénéficie de la connaissance acquise par ses membres sur leur temps personnel.
Relevé des situations laissées sans réponse ou sans suite	Encore mal formalisé, il devra être repensé pour gagner en efficacité.
Indicateurs qualitatifs	Commentaires
Retour des personnes accueillies	Les retours sont positifs. Rares sont les personnes qui repartent sans information supplémentaire. Le poste d'accueil a également vocation à mettre en œuvre les conditions de bien-être de la personne s'y présentant (échange plus confidentiel dans une salle, proposition de s'asseoir dans le canapé, d'une boisson chaude...)
Retour des partenaires pour qui la MPT-MJC est une ressource supplémentaire dans la menée de leurs missions	Le club de prévention et le collège (notamment) voit dans la MJC un partenaire en capacité d'être le 1 ^{er} "guichet" en vue d'un accompagnement, d'un suivi plus approfondi par leurs professionnel-le-s (éducateurs spécialisés, CPE, infirmière scolaire...)
Retour des professionnels et bénévoles de la MPT-MJC qui valorisent leurs compétences au quotidien	L'engagement dans une structure de l'animation de la vie sociale, notamment dans sa fonction accueil (nécessitant la mise en œuvre de savoirs-faire et savoirs-être nombreux), est source de satisfaction, de reconnaissance et de motivation pour l'ensemble des personnes engagées.

Impacts du 2nd projet social EVS

Afin d'analyser les impacts de notre 2nd projet social, nous avons choisi d'utiliser un outil qui nous avait été présenté lors d'une formation au sein de la Fédération Départementale des Centres Sociaux il y a quelques années. Celui-ci vise à évaluer selon 3 critères : les effets sur les usager·e·s, les impacts sur la structure (porteuse du projet d'animation de la vie sociale), les impacts sur le territoire (d'intervention).

En (très grand) résumé, nous pouvons noter que :

- en ce qui concernent les effets sur les usager·e·s, un plaisir de participer aux actions EVS est réel, avec plus ou moins de fidélisation des bénéficiaires selon les lieux, les temps, les modalités d'action. Qu'une autonomie et une prise d'initiatives sont valorisées et mises en oeuvre mais que tous les publics n'y ont pas encore suffisamment accès. Qu'une vraie possibilité d'échanges et de rencontres existe grâce aux actions EVS de la MJC
- en ce qui concernent les impacts sur la structure, les actions EVS permettent à la MJC de développer ses partenariats et de favoriser encore la mixité sociale qu'elle recherche. Il est cependant à noter que la faisabilité de certaines fiches-actions est parfois prise en défaut, ce qui amène la MJC à les ré-interroger dans le cadre de cette demande de ré-agrément. Sur un autre aspect, la MJC bénéficie des actions EVS en terme de bénévolat : celles-ci favorisent en effet un bénévolat qui n'est pas celui du quotidien et qui permet d'agir sur les usages et les projets sur un temps plus long ; elles favorisent également la collégialité bénévoles-professionnels. Les actions EVS hors-les-murs (ou chez des partenaires) permettent aussi à des personnes et des familles de (re)découvrir la MJC et ses potentialités au gré d'une action, d'une rencontre
- en ce qui concernent les impacts sur le territoire, ce 2nd projet social a permis une contribution renforcée de la MJC dans les dynamiques partenariales, une favorisation de la circulation des publics et des usager·e·s ainsi que le développement de la participation de la MJC à la réponse aux besoins du territoire.

Et, pour mentionner plus spécifiquement certains effets et impacts (parmi d'autres) :

- le travail en hors-les-murs a permis à la MJC d'offrir une porte d'entrée sur ses activités régulières/hebdomadaires pour des publics qui n'auraient vraisemblablement pas poussé la porte seuls. La modalité de quotient familial mise en oeuvre par la MJC se veut aussi inclusive, quels que soient les moyens financiers des familles et des personnes. Car loin de vouloir "remplir les cours", l'objectif est surtout de répondre aux valeurs de la MJC de promotion de la mixité des publics et de favorisation de relations durables entre habitant·e·s
- le ciné-club seniors permet une proposition supplémentaire d'action culturelle pour les seniors, notamment celles et ceux vivant encore chez elle et pouvant ressentir une certaine solitude
- la MJC est reconnue comme lieu d'accueil bienveillant, ce qui est une source de satisfaction pour l'équipe bénévole-professionnelle quant à la réalisation de ses missions. Mais aussi une exigence constante de réactivité et de qualité

- l'action « Dimanche en famille » est un appui bienvenu à l'activité d'une association de parents d'élèves, dynamique sur le quartier de l'école voisine de la MJC. Elle peut également se révéler une source de reconnaissance pour des parents peu habitués aux expériences d'organisation collective
- la préparation et l'évaluation des séjours participatifs nourrissent des échanges partenariaux sur la situation de certain·e·s jeunes et favorisent un accompagnement “collégial” en s'appuyant sur les missions et compétences de chaque partenaire jeunesse
- la MJC peut être force de proposition pour lancer des dynamiques de projets visant à lutter contre les discriminations auprès de partenaires intéressés.

Evaluation de la participation des usager·e·s et des bénéficiaires

Pour cette évaluation, nous avons également mis en œuvre un outil proposé par la fédération départementale des centres sociaux, outil qui fait écho à celui proposé dans le guide méthodologique CNAF des Espaces de Vie Sociale pour déterminer le degré de participation des habitant·e·s.

Cet outil distingue 6 niveaux de participation, de la moins importante à la plus importante :

- l'information / la consommation, où l'information est transmise et où les usagers utilisent un service
- la consultation, où l'avis des personnes est sollicité en favorisant leur expression mais où le pouvoir de décision est nul
- l'implication, où les avis et opinions émis ont une influence sur les décisions prises
- la concertation, où les décisions sont le résultat d'une négociation entre les différents acteurs qui y participent et les décisionnaires, afin de s'accorder sur un point de vue commun
- la délégation partielle de pouvoirs / la contribution, où les personnes apportent des éléments destinés à s'intégrer dans un projet commun et prennent une partie des décisions
- la co-décision / la co-production, où la production des actions et les décisions qui y sont liées sont prises en charge par plusieurs personnes.

Notre évaluation globale de la participation nous amène à déterminer que nos fiches-actions « cochent » différents niveaux, certaines pouvant avoir deux niveaux différents de participation (par type de bénéficiaires ou selon les occurrences de l'action, par exemple).

Ainsi, le degré « Information » est coché 2 fois ; l'« Implication » 3 fois ; la « Concertation » 1 fois ; la « Contribution » 1 fois et la « Co-décision » 3 fois.

Un degré moindre de participation peut s'expliquer de différentes manières : un manque de temps pour proposer un nombre suffisant de rencontres préparatoires et/ou d'évaluation collégiale ; des modalités d'actions qui peuvent valoriser la participation d'un groupe de bénévoles moteur mais moins celle des bénéficiaires-habitant·e·s ; une perte de compétences professionnelles ou bénévoles en cours de projet qui fait s'interrompre une action malgré la volonté de continuité des bénéficiaires ; des fréquentations parfois faibles qui limitent le nombre d'idées et la dynamique de proposition.

Notre souhait pour le prochain projet social est de pouvoir accentuer la participation des habitant·e·s et des bénéficiaires.

Pour ce faire, nous pourrions nous appuyer sur des modalités déjà (en partie) effectives, notamment :

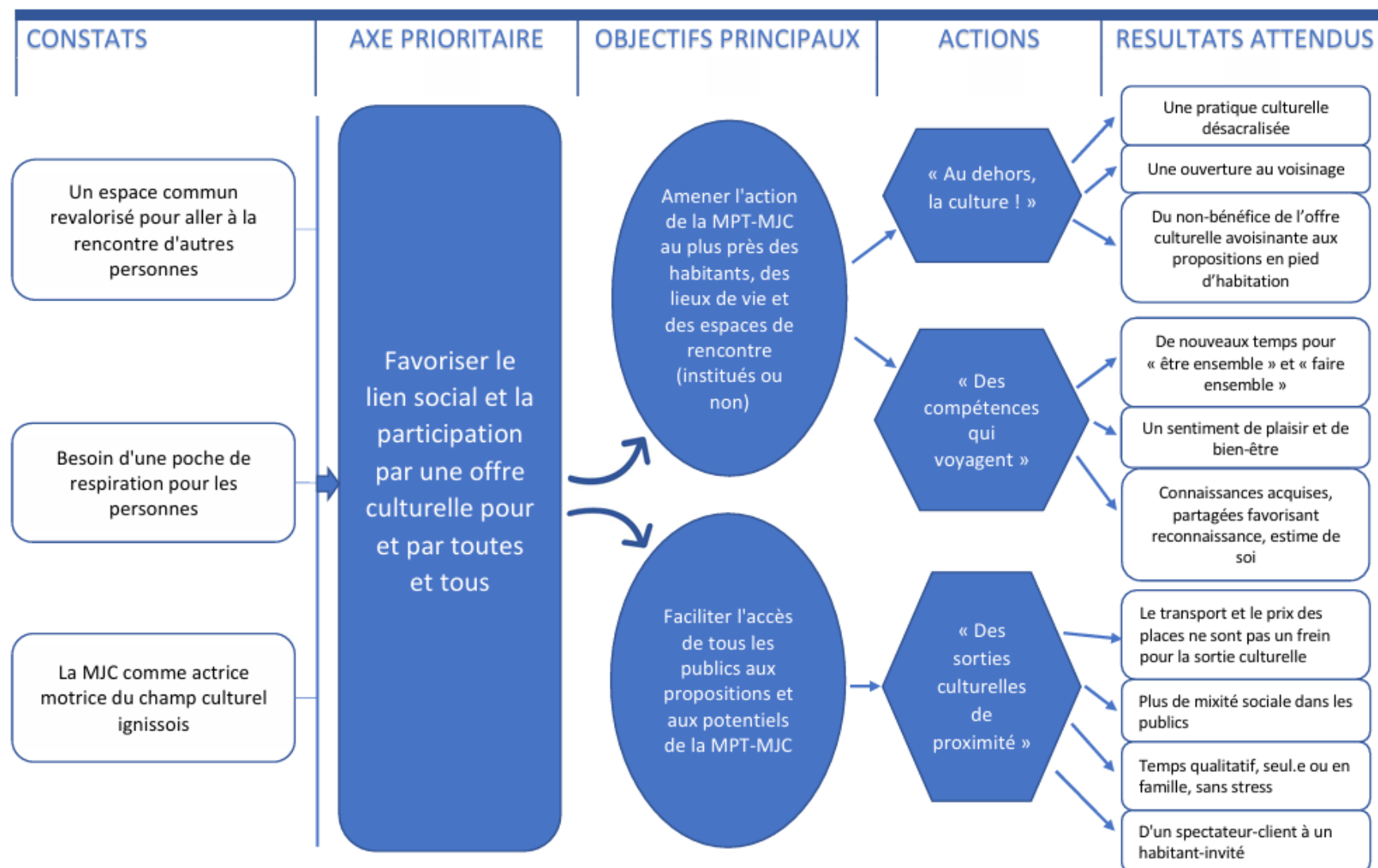
- la sollicitation de la participation et de la co-décision en cours d'action, sans attendre une réunion d'évaluation ou une fin d'action, au cours desquelles des participant·e·s pourraient ne pas pouvoir assister
- un positionnement des professionnel·le·s et des bénévoles moteurs qui se veut non-surplombant, qui travaille l'horizontalité
- la vigilance à ne pas "se satisfaire" collectivement de la consommation d'actions, aussi agréables et réussies puissent-elles être
- la capacité à ré-interroger les acquis et à améliorer l'existant.

Vers des arbres à objectifs affinés

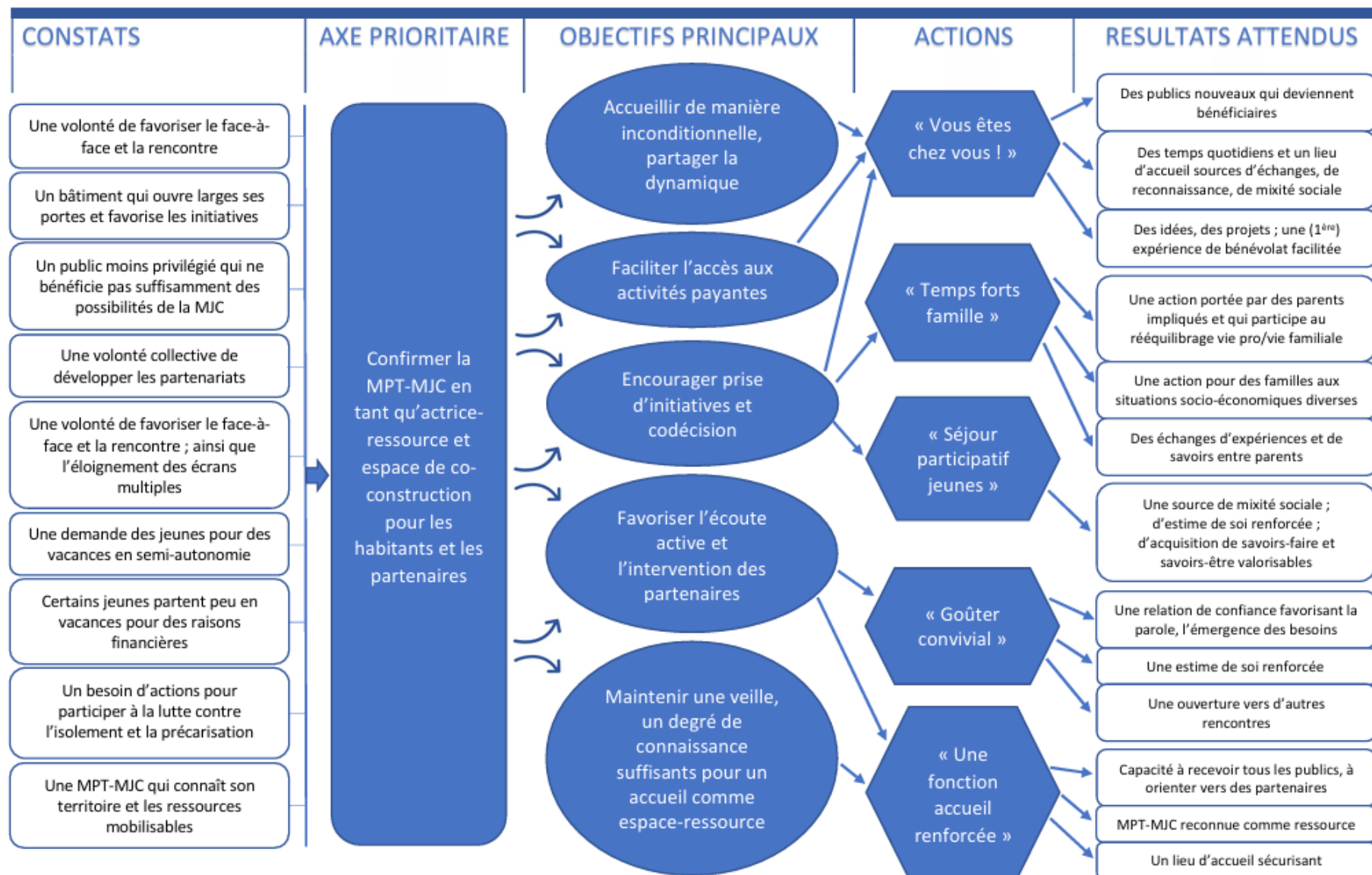
L'étude de données « froides », le diagnostic partagé et le travail d'évaluation de notre 2nd projet social nous amènent à proposer des fiches-actions mises à jour, en phase avec des critères de pertinence et de faisabilité, et qui dialoguent avec des arbres à objectifs aux constats, objectifs et résultats attendus re-définis pour les années 2026-2029.

3. Les arbres à objectifs

3.1 Arbre à objectif n°1



3.2 Arbre à objectifs n°2



4. Les fiches-actions

4.1 Axe prioritaire n°1 :

« Favoriser le lien social et la participation par une offre culturelle pour et par toutes et tous »

Fiche action n°1

Intitulé de l'action : « Au dehors, la culture ! »
Axe d'intervention : Favoriser le lien social et la participation par une offre culturelle pour et par toutes et tous
Constats / Atouts – Faiblesses : - Un espace commun revalorisé pour aller à la rencontre d'autres personnes - Besoin d'une poche de respiration pour les personnes - La MJC comme actrice motrice du champ culturel ignissois
Objectifs généraux : Amener l'action de la MPT-MJC au plus près des habitants, des lieux de vie et des espaces de rencontre (institués ou non)
Objectifs opérationnels : - Proposer des ateliers de pratique culturelle au pied des habitations et des immeubles et pas uniquement dans les lieux institués (salle de spectacle...) - Mettre à disposition d'habitants de quartiers (potentiellement) éloignés des "lieux de culture" (pour des raisons de transport, de moyens...) des compétences, du matériel, du temps - Offrir un espace sécurisant et libre pour l'expression de soi, quel que soit son âge - Favoriser un climat bienveillant à même de nourrir des liens de confiance - Permettre un temps de partage familial (fratries, parents-enfants...), en tant qu'acteurs d'une pratique collective - Valoriser son bâtiment, sa résidence, son quartier par de nouveaux liens de voisinage
Descriptif de l'action : - Communication auprès des habitants du quartier sur la thématique de l'atelier de pratique culturelle à venir. - Installation, avec les participants, de l'atelier dans un lieu partagé par les habitants (esplanade centrale d'une résidence, parking, salle d'un équipement municipal ou d'un bailleur social...). Ce lieu doit être accessible et connu de toutes et tous - Présentation des personnes présentes puis de la pratique proposée ; démonstration - Initiation à la pratique ; une attention particulière sera portée au respect du rythme de découverte ou d'aisance de chacun.e - Les intervenants MPT-MJC accompagnent la pratique : ils ne sont pas obligatoirement prescripteurs. Ils sont plutôt donneurs de conseils que donneurs de leçons. - Les personnes qui ne participent pas à l'atelier (mais observent de l'extérieur) sont prises en compte. Une démarche de rencontre est faite vers eux afin de les encourager à participer une prochaine fois et à échanger sur la vie du quartier ou de la résidence

• Une restitution de l'atelier est organisée in situ afin de valoriser la pratique et d'encourager de nouveaux habitants à participer la fois suivante. Elle peut prendre la forme d'une exposition photo "très" temporaire, d'une chorégraphie, d'une scène de théâtre... • L'atelier dure environ trois heures, installation et rangement collectif compris. Il est organisé de manière à pouvoir accueillir de nouveaux participants à chaque instant ou à "rendre leur liberté" à celles et ceux qui souhaitent le quitter en cours • Un temps collectif de goûter et de rafraîchissement ou boissons chaudes est proposé pour finaliser l'atelier. C'est également un temps d'inter-connaissance privilégié entre les participants et l'occasion de poursuivre les échanges sur leurs impressions sur l'atelier proposé ainsi que d'entendre leurs idées et propositions pour de futurs ateliers.
Public visé : • Les habitants de trois quartiers repérés lors du 1er diagnostic partagé en 2018 selon trois données : une proposition d'activités locales réduites, des familles habitant en logement social, des habitants n'ayant pas de moyen de déplacement aisé pour aller vers les lieux de culture • Les habitants d'une résidence sociale logés par le samu social • Les ateliers prévus dans un ou plusieurs lieux d'habitation pourraient se dérouler dans d'autres espaces, au cours de l'agrément, du fait de transformations importantes du quartier et/ou de mouvements de populations ciblées (par exemple du fait du chantier de rénovation urbaine en cours dans l'un quartier).
Echéancier : • Action mensuelle un mercredi après-midi sur la résidence sociale • 1 action annuelle marquante par quartier entre le printemps et l'automne, dans chacun des 3 quartiers ciblés : Schweitzer, Clos des 3 Arpents, Joliot Curie
Moyens et ressources mobilisés : • Moyens humains : salariés, intervenants, bénévoles de la MPT-MJC ; partenaires associatifs et institutionnels ; habitants souhaitant prendre en charge des propositions à destination de leurs voisins • Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC • Moyens matériels : matériel d'animation ludique, artistique... de la MPT-MJC ; abris faciles ; véhicule 9 places ; enceinte mobile ; appareil photos, caméra... ; matériel spécifique à chaque restitution ; tables et chaises pour le goûter partagé • Partenaires : CAF, les bailleurs sociaux (ainsi que les gardiens des résidences et l'opérateur de développement social urbain) et les amicales de locataires ; des associations partenaires intervenant également sur les quartiers ; le samu social ; les services municipaux
Résultats attendus : • Une pratique culturelle désacralisée car à portée de mains, notamment pour des personnes et des familles qui ne se sentent pas légitimes pour pousser la porte des "institutions" culturelles • Des habitants qui ne profitent pas de l'offre culturelle avoisinante (manque de temps, moyens insuffisants...) s'emparent de propositions en pied d'habitation • Une ouverture au voisinage Indicateurs quantitatifs : nombre de personnes participant aux ateliers ; nombre de personnes qui se fidélisent lors des rendez-vous Indicateurs qualitatifs : public visé présent ; retour positif des participants ; participation des habitants au choix des propositions culturelles à venir

Fiche action n°2

Intitulé de l'action : « Des compétences qui voyagent »
Axe d'intervention : Favoriser le lien social et la participation par une offre culturelle pour et par toutes et tous
Constats / Atouts – Faiblesses : - La MPT-MJC comme actrice-motrice du champ culturel ignissois - Besoin d'une poche de respiration pour les personnes
Objectifs généraux : Amener l'action de la MPT-MJC au plus près des habitants, des lieux de vie, et des espaces de rencontre (institués ou non)
Objectifs opérationnels : - Proposer des temps de découverte et de pratique culturelle auprès de publics usagers d'équipements partenaires (CCAS, résidence autonomie seniors, association de solidarité...) - Transformer un temps d'apprentissage individuel en moment de partage et de collectif - Transmettre et partager des savoirs avec des personnes de tout âge - Solliciter les connaissances et les expériences des usagers pour favoriser une dynamique de participation dans l'action
Descriptif de l'action : - La MPT-MJC est à l'initiative – ou conçoit en partenariat – des ateliers d'initiation et de découverte d'activités en s'appuyant sur les compétences de ses salariés, intervenants ponctuels et bénévoles - Ces ateliers sont conçus pour faire découvrir une activité nouvelle ou pour accompagner les besoins des usagers des équipements partenaires, par exemple la motricité ou la mémoire de seniors. - Ces ateliers peuvent concerner le cinéma, les techniques de jonglerie, la musique, les arts plastiques, l'écriture... Un atelier d'écriture « recueil de souvenirs » est par exemple envisagé auprès d'un public senior - Les ateliers peuvent être pensés sur une séance ou conçus en séquence pédagogique. - La pratique des usagers est essentielle ; il ne s'agit pas d'un spectacle mais d'ateliers de pratique collective. - Une restitution peut être envisagée, où les participants mettent en valeur les techniques et savoirs abordées. - Le plaisir des participants et l'estime de soi sont des bénéfices recherchés des ateliers.
Public visé : Des publics dont les besoins et/ou souhaits pourraient bénéficier des compétences de la MPT-MJC : des seniors d'une résidence autonomie, des personnes accompagnées sur des problématiques sociales, des jeunes accompagnés par des éducateurs spécialisés...
Echéancier : - Une séquence pédagogique pourra se dérouler sur plusieurs jours consécutifs ou sur un jour défini pendant plusieurs semaines - La récurrence n'est pas forcément recherchée sur tel ou tel équipement ; chaque action sera menée car un intérêt commun aura été déterminé

Moyens et ressources mobilisés :

- Moyens humains : bénévoles, salariés, intervenants de la MPT-MJC ; professionnels des équipements partenaires qui participent à l'action
- Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC
- Moyens matériels : spécifiques à chaque proposition de découverte et d'initiation : agrès de jonglerie tels que bolas, balles de contact... ; vidéoprojecteur ; fournitures d'arts plastiques...
- Partenaires : CAF, la résidence autonomie seniors les Belleaunes, le Patio (CCAS - maison France Services)...

Résultats attendus :

- De nouveaux temps pour « être ensemble » et « faire ensemble »
- Un sentiment de plaisir et de bien-être
- Des connaissances acquises et partagées qui favorisent la reconnaissance et l'estime de soi

Indicateurs quantitatifs : nombre de personnes souhaitant participer aux ateliers ; personnes présentes le jour J ; nombre de partenaires intéressés par cette action

Indicateurs qualitatifs : des temps d'activités qui satisfont les participants ; une envie de poursuivre l'apprentissage des compétences, les pratiques, proposées par la MPT-MJC

Fiche action n°3

Intitulé de l'action : « Des sorties culturelles de proximité »
Axe d'intervention : Favoriser le lien social et la participation par une offre culturelle pour et par toutes et tous
Constats / Atouts – Faiblesses : - Besoin d'une poche de respiration pour les personnes - La MPT-MJC comme actrice-motrice du champ culturel ignissois
Objectifs généraux : Faciliter l'accès de tous les publics aux propositions et aux potentiels de la MPT-MJC
Objectifs opérationnels : - Mettre en œuvre des moyens matériels, logistiques et financiers afin de rendre possible des sorties culturelles - Surmonter les difficultés de mobilité vers les équipements culturels (théâtre, cinéma, musée...) : absence de véhicule, horaires de transport en commun peu évidents... - Organiser la gratuité ou un dispositif de quotient familial n'excluant personne de fait - Encourager la co-détermination des sorties culturelles avec les habitants - Utiliser les outils de communication de la MPT-MJC et solliciter les partenaires (notamment du champ social et de la solidarité) pour informer au mieux des publics plus éloignés des propositions culturelles
Descriptif de l'action : - La sortie culturelle est déterminée par la MPT-MJC (salariés, intervenants ponctuels, bénévoles) et/ou par les bénéficiaires de l'action eux-mêmes (avec le soutien de la MJC) - La MPT-MJC s'appuie sur l'accompagnement global, sur l'action individuelle ou collective de ses partenaires et la connaissance de leurs usagers pour proposer les sorties culturelles aux personnes et familles qui pourraient le plus en bénéficier - Si la sortie n'a pas lieu dans ses murs, la MPT-MJC entre en contact avec l'équipement culturel et organise la sortie (réservation des places...). Cette étape sera d'autant plus valorisante qu'elle sera réalisée en coopération avec les bénéficiaires - La MPT-MJC propose aux bénéficiaires des documents (visuels, articles de magazines...) et des temps d'échanges (réponses aux questions logistiques, précisions sur la proposition culturelle...) permettant de préparer au mieux la sortie - Le jour J, les bénéficiaires se rendent au(x) point(s) de rdv déterminé(s) en commun et le départ collectif est lancé (véhicule 9 places, transports en commun, co-voiturage...) - Un temps de rencontre convivial, en aval de la sortie culturelle, est proposé aux participants afin de partager les avis sur la proposition culturelle et, si les conditions s'y prêtent, entamer un petit débat critique, en toute bienveillance
Public visé : - Des personnes et familles éloignées géographiquement de la MPT-MJC et d'autres équipements culturels - Des personnes et familles n'ayant pas de ressources financières suffisantes pour bénéficier d'une offre culturelle environnante

• Des personnes et familles qui ne se sentent pas légitimes à pousser la porte d'un lieu de culture
Echéancier : • Action trimestrielle
Moyens et ressources mobilisés : • Moyens humains : des membres de la MPT-MJC (bénévoles et/ou salariés) ; des professionnels d'équipements culturels partenaires facilitant la sélection de propositions de qualité et proposant une action culturelle pertinente (visite des lieux, rencontre des artistes...) ; des bénéficiaires • Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC ; pratiques tarifaires avantageuses des équipements culturels ; possible participation au quotient familial ou à prix libre des bénéficiaires • Moyens matériels : véhicule 9 places MPT-MJC • Partenaires : CAF, MDS, le Patio (CCAS – maison France Services), les associations de solidarité, le club de prévention, les bailleurs sociaux, le Samu Social...
Résultats attendus : • Le transport et le prix des places ne sont pas un frein pour la sortie culturelle • Une plus grande mixité sociale dans les publics, notamment dans les programmations de la MPT-MJC • Un temps qualitatif, seul.e ou en famille, sans stress • une valorisation du statut d'habitant-invité au spectacle plutôt que celui de spectateur-client Indicateurs quantitatifs : nombre de personnes participant aux sorties ; nombre de personnes participant au choix des sorties et dans les rencontres en amont et en aval de celles-ci Indicateurs qualitatifs : des personnes et des familles bien "ciblées" ; un retour positif sur les sorties (qualité de la proposition, non-stigmatisation des participants) ; l'envie de recommencer ; des partenaires mobilisés

4.2 Axe prioritaire n°2 :

« Confirmer la MPT-MJC en tant qu'actrice-ressource et espace de co-construction pour les habitant·e·s et les partenaires »

Fiche action n°4

Intitulé de l'action : « Vous êtes chez vous ! »
Axe d'intervention : • Confirmer la MPT-MJC en tant qu'actrice-ressource et espace de co-construction pour les habitants et les partenaires
Constats / Atouts – Faiblesses : • Une volonté de favoriser le face-à-face et la rencontre • Un bâtiment qui ouvre larges ses portes et favorise les initiatives • Un public moins privilégié qui ne bénéficie pas suffisamment des possibilités de la MPT-MJC
Objectifs généraux : • Accueillir de manière inconditionnelle, poursuivre l'appropriation du bâtiment, partager sa dynamique • Encourager la prise d'initiatives et la co-décision • Faciliter l'accès aux activités payantes de la MJC pour les publics aux situations économiques les plus fragiles.
Objectifs opérationnels : • Permettre à chacun.e de pousser les portes de la MPT-MJC, même s'il/elle n'est pas adhérent.e, même s'il/elle n'a pas de rendez-vous, même s'il/elle n'a rien de prévu • Mettre à disposition toutes les salles du bâtiment, décloisonner ses usages avec le soutien des professionnels et bénévoles de la MPT-MJC, en déterminant un cadre commun d'action centré sur le respect de soi, des autres • Par l'appropriation des espaces, permettre aux adhérents, habitants, visiteurs de passage de se projeter dans de l'action et du projet collectif • Grâce à l'outil « quotient familial », accueillir des participants dans les activités régulières qui pourraient en être exclus pour des raisons de coûts • Faire vivre le bâtiment MJC comme un lieu de socialisation et de collectif
Descriptif de l'action : • Les professionnels et les bénévoles de la MPT-MJC ouvrent les portes aux besoins et aux demandes, en expliquant les différents usages des espaces proposés et en accompagnant au mieux les nouveaux usages souhaités • Des espaces d'ordinaire plus confidentiels sont au contraire ouverts et encouragent l'autonomie : cuisine, salle d'activité thématique... • En lien avec les professionnels et bénévoles, les visiteurs peuvent également utiliser les instruments de musique présents pour "gratter" la guitare ou jouer quelques notes de piano, sans avoir à s'inscrire à l'activité hebdomadaire ou à un stage, sans notion de paiement. De même, pour les jeux de société, l'enceinte mobile...

• Quand une notion de paiement est appliquée (dans le cadre de nos activités régulières hebdomadaires, notamment), travailler l'outil « quotient familial » et le lien avec nos partenaires du champ social et des solidarités afin de permettre à des personnes et des familles aux moyens (très) limités de pouvoir participer, bénéficier des propositions • Les adhérents et usagers sont invités à améliorer le fonctionnement quotidien du bâtiment et à participer à la prise en charge de tous les aspects de sa vie quotidienne : proposer une nouvelle déco, diffuser la comm', réfléchir aux investissements pertinents... mais aussi faire les courses et un brin de ménage... • Le sentiment d'être « chez soi » donne envie aux usagers (adhérents, visiteurs de tous âges) de proposer, de faire des choses avec d'autres : se retrouver autour d'un moment artistique, partager un savoir, organiser un temps convivial, organiser une programmation culturelle (concert, soirée littéraire...) ...
Public visé : • Tout le monde (et surtout les personnes qui n'osent jamais demander ni proposer) • Des personnes et familles à la situation économique fragile
Echéancier : • Action du quotidien • Rencontres avec nos partenaires du champ social et des solidarités sur un calendrier pertinent
Moyens et ressources mobilisés : • Moyens humains : professionnels et bénévoles de la MPT-MJC pour accompagner les usages, les besoins, les idées, les actions et activités initiées ; adhérents et usagers volontaires ; partenaires impliqués • Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres de la MPT-MJC • Moyens matériels : l'ensemble de ce qui existe dans la MJC ; les achats et investissements à venir ; salles d'activités mises à disposition par des partenaires • Partenaires : les partenaires du quotidien de la MPT-MJC
Résultats attendus : • Des publics nouveaux qui deviennent usagers, participants, bénéficiaires • Des temps quotidiens partagés riches en échanges et source de reconnaissance • Un lieu d'accueil qui poursuit sa vocation d'hospitalité et de mixité sociale • Des idées et des projets qui naissent du simple fait d'être là, avec d'autres • Une (première) expérience de bénévolat facilitée Indicateurs quantitatifs : nombre de personnes poussant la porte "sans rendez-vous précis" ; nombre de projets qui naissent de l'envie des usagers Indicateurs qualitatifs : mixité des publics ; des personnes qui souhaitent s'impliquer plus dans la vie quotidienne de la MPT-MJC

Fiche action n°5

Intitulé de l'action : « Temps forts famille »
Axe d'intervention : • Confirmer la MPT-MJC en tant qu'actrice-ressource et espace de co-construction pour les habitants et les partenaires
Constats / Atouts – Faiblesses : • Une volonté collective de développer encore les partenariats • Une volonté de favoriser le face-à-face et la rencontre
Objectifs généraux : • Encourager la prise d'initiatives et la co-décision
Objectifs opérationnels : • Favoriser les conditions d'une conception, d'une organisation et d'une évaluation collégiale de l'action avec les principaux concernés : les parents - voire les enfants - eux-mêmes • Au moyen d'une proposition qualitative, encourager les familles à quitter l'espace privé du foyer pour partager un temps collectif • Valoriser une action participative lors de laquelle les écrans restent dans les poches • A travers un temps convivial et ludique, favoriser les bonnes relations entre les enfants, les ados et leurs parents • Permettre l'ouverture à des échanges concernant la thématique, souvent limitée à la sphère privée, de la parentalité et susciter le partage d'expériences entre parents • Contribuer à l'information des parents sur les dispositifs et partenaires existants
Descriptif de l'action : • Organisation coopérative par des parents et des professionnels et bénévoles MJC de journées et soirées d'animations et d'activités permettant aux familles de vivre un moment qualitatif en dehors de chez elles et de "s'aérer l'esprit" • Un agencement des « Temps forts famille » au gré de séquences ludiques, de temps collectifs inter-âges, d'un déjeuner partagé, de formes-spectacles, de projections de films... • Un espace privilégié pour le partage d'expériences et de conseils entre parents, pouvant être initié ou accompagné par la MJC • Encadrement collégial des enfants par les parents et les professionnels et bénévoles MJC ; valorisation du partage des responsabilités (un parent peut prendre en charge une animation pour d'autres enfants que les siens...) • Rangement en commun de la MPT-MJC en fin d'action afin de valoriser l'expérience collective jusqu'au bout
Public visé : • Les familles : parents, enfants, ados • Les parents non-encore impliqués dans des actions collectives ou associatives • Des enfants qui ont peu de loisirs

Echéancier :

- Au moins un « Temps fort famille » par semestre ; plusieurs réunions collégiales en amont et en aval des actions (préparation, logistique, évaluation, adaptations...) avec les parents (et les enfants s'ils le souhaitent) impliqués

Moyens et ressources mobilisés :

- Moyens humains : des professionnels et bénévoles de la MPT-MJC ; les parents et enfants volontaires ; des intervenants artistiques et culturels
- Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC
- Moyens matériels : matériel ludique, technique, fournitures artistiques... de la MPT-MJC, des parents, des intervenants
- Partenaires : CAF ; fédération de parents d'élèves ; le Patio (CCAS et maison France Services) la MDS, les associations de solidarité (pour les familles pouvant bénéficier grandement de cette action), etc.

Résultats attendus :

- Une action portée par des parents impliqués, qu'ils participent déjà aux réseaux de parents d'élèves ou non
- Des familles aux situations socio-économiques diverses qui bénéficient d'une action commune
- Une participation au ré-équilibre vie professionnelle - vie familiale
- Une fonction parentale qui bénéficie d'un échange d'expériences et de savoirs entre pairs

Indicateurs quantitatifs : nombre de familles et de personnes présentes ; nombre de « Temps forts famille » organisés

Indicateurs qualitatifs : une action qui satisfait à la fois l'aspect ludique, le collectif inter-âges (dont les ados) et la qualité des échanges parentaux ; des familles qui se fidélisent à l'action et la font connaître plus largement ; une valorisation et une valorisation du bénévolat des membres de la famille, quel que soit l'âge, sur tout ou partie de l'action

Fiche action n°6

Intitulé de l'action : « Séjour participatif jeunes »
Axe d'intervention : • Confirmer la MPT-MJC en tant qu'actrice-ressource et espace de co-construction pour les habitants et les partenaires
Constats / Atouts – Faiblesses : • Une volonté de favoriser le face-à-face, la rencontre, l'éloignement des écrans multiples • Une demande des jeunes pour des vacances en semi-autonomie • Certains jeunes partent peu en vacances pour des raisons financières
Objectifs généraux : • Encourager la prise d'initiatives et la co-décision
Objectifs opérationnels : • Accompagner l'autonomie des jeunes par la démarche de projet • Développer les compétences des jeunes au moyen d'un projet dynamique et engageant • Mettre à profit les compétences de chacun.e dans la réalisation d'un projet • Contourner la logique du séjour "clé en main" • Développer le vivre ensemble et la découverte des autres par les activités de la vie quotidienne • Permettre à des jeunes de partir en vacances, malgré les difficultés financières de leur famille • Encourager l'implication des jeunes parti.e.s en séjour dans la vie de la MPT-MJC
Descriptif de l'action : • La MPT-MJC peut communiquer largement sur la proposition de séjour et ses modalités de co-construction et/ou solliciter directement des jeunes pour qui le séjour apparaîtrait comme très bénéfique (problématiques familiales, scolaires...) • Le groupe constitué se réunit plusieurs fois avant le départ pour décider collectivement du lieu de séjour et d'hébergement, des activités organisées, d'une éventuelle thématique, d'une idée de production collective • Les jeunes sont intégrés complètement à l'aspect logistique : budget prévisionnel participatif, sensibilisation à la réglementation jeunesse en vigueur, moyens de transport, menus et équilibre alimentaire... • La vie quotidienne lors du séjour encourage l'autonomie par la participation à la prise en charge des temps collectifs : cuisine, ménage, co-création des règles de vie, proposition de jeux. Elle vise également à favoriser la relation directe à l'autre et à délaisser son écran préféré en dehors des temps dédiés • Lors du séjour, des temps de production collective sont organisés afin de proposer une restitution-création lors de la rentrée de septembre • Le retour du séjour valorise l'expérience commune et aura pour vocation de promouvoir une dynamique au plus long cours du groupe jeunes au sein de la MPT-MJC
Public visé : • Collégiens ; lycéens

• Des jeunes fréquentant l'accueil jeunes de la MPT-MJC et découvrant l'association sous un autre jour • Des jeunes partant rarement en vacances • Des jeunes pouvant bénéficier d'une expérience collective en dehors de leur cadre habituel
Echéancier : • Un séjour annuel à la fin juillet • Un temps de préparation collectif sur plusieurs réunions (entre mars et juillet) en amont du départ • Une rencontre à la rentrée de septembre pour finaliser le projet et proposer une restitution (exposition photo, création collective...) • Des temps de rencontre et de projets communs au cours de la saison suivante
Moyens et ressources mobilisés : • Moyens humains : deux animateurs jeunesse permanents de la MPT-MJC pour accompagner le groupe lors de la préparation de l'action, lors du séjour, lors de la restitution puis sur les projets consécutifs • Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC ; éventuelle part d'auto-financement des jeunes par des actions du type brocante, chantier jeunes... ; éventuelle participation financière des familles à prix libre • Moyens matériels : à définir selon les séjours (véhicule 9 places MJC ? Matériel arts plastiques ? Matériel audio-vidéo MJC ? ...) • Partenaires : CAF ; le Patio (CCAS - maison France Services) ; MDS ; service jeunesse municipal ; club de prévention ; le collège voisin
Résultats attendus : • Des jeunes qui acquièrent des savoirs-faire et savoirs-être valorisables dans leur parcours scolaire, citoyen et professionnel • Une confiance et une estime de soi renforcées • Une source de mixité (sociale, économique, culturelle) entre les jeunes et une expérience partagée
Indicateurs quantitatifs : nombre de jeunes impliqués en amont du séjour / partant en séjour / impliqués après le séjour ; nombre de rencontres après le séjour
Indicateurs qualitatifs : un retour positif des jeunes sur le projet ; une restitution-crédation de fin de séjour satisfaisante pour les jeunes ; émergence de nouveaux projets de la part des jeunes

Fiche action n°7

Intitulé de l'action : « Goûter convivial »
Axe d'intervention : • Confirmer la MPT-MJC en tant qu'actrice-ressource et espace de co-construction pour les habitants et les partenaires
Constats / Atouts – Faiblesses : • Une volonté collective de développer encore les partenariats • Une volonté de favoriser le face-à-face et la rencontre • Un besoin d'actions pour participer à la lutte contre l'isolement et la précarisation
Objectifs généraux : • Favoriser l'écoute active et l'intervention des partenaires
Objectifs opérationnels : • Proposer un temps d'accueil convivial ouvert à toute personne résidant sur la ville • En informer particulièrement les personnes pouvant souffrir d'isolement et/ou ayant des questions administratives ou sur leur situation sociale • Accueillir chacun.e avec bienveillance, créer un climat de proximité et de confiance ; (se) permettre de sortir du bureau institutionnalisé pour travailler différemment avec les usagers • Favoriser la réponse aux besoins tout en offrant la possibilité de passer un moment ludique et convivial à travers le jeu, la musique, un atelier artistique... • Permettre l'émergence d'idées à réaliser en commun
Descriptif de l'action : • La MJC et ses partenaires déterminent une proposition conviviale pour chaque goûter (recette à réaliser en commun, jeu de société coopératif, initiation artistique, découverte culturelle...). La proposition peut aussi être en lien avec des partenaires ponctuels ou une "cause" nationale. • Une communication la plus large possible est effectuée : affiches dans les équipements et sur les panneaux municipaux, page dans le mensuel de la ville, information sur les réseaux sociaux et la newsletter de la MJC, courriers et sollicitations à des usagers ciblés, etc. • Une installation "cozy" est réalisée (petits canapés, table basse, espace petite enfance pour les parents de jeunes enfants) pour favoriser le bien-être des participants. Un transport peut être organisé afin de permettre la venue d'habitants non-véhiculés ou ayant des difficultés à se déplacer • L'accueil est libre, sans inscription préalable et sans obligation de durée. Chaque participant reste le temps souhaité, ou nécessaire. Les professionnels se rendent disponibles entre 14h00 et 17h00 • Les partenaires du champ social apportent les informations nécessaires aux participants, ou proposent des rendez-vous pour finaliser leurs réponses • La partenaire puéricultrice de la PMI propose un accueil parent-enfant aux mamans et papas et peut s'occuper du jeune enfant quand le parent souhaite échanger avec les autres professionnels ou profiter d'un temps pour lui/elle avec les autres participants • La MJC anime des jeux, des activités ; elle échange avec les habitants et les informe des propositions culturelles qu'elle offre ainsi que de celles des équipements culturels alentour ; elle mobilise des intervenants artistiques, culturels

• Une réunion-bilan est organisée entre partenaires après chaque goûter pour évaluer la réussite de l'action et adapter l'organisation existante aux attentes, souhaits et idées des personnes accueillies
Public visé : • Personnes libres en journée, personnes au chômage, retraités, étudiants, parents d'enfants de moins de 3 ans...
Echéancier : • Action trimestrielle • 1 réunion de préparation en "comité de pilotage" avant chaque goûter • 1 réunion-bilan après chaque goûter
Moyens et ressources mobilisés : • Moyens humains : un professionnel de la MPT-MJC ; des professionnels du Patio (CCAS - maison France Services) ; une assistante sociale de la MDS ; une puéricultrice de la PMI • Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC ; budget des partenaires consacré à l'action • Moyens matériels : matériel animations MJC, PMI, Patio, MDS ; jeux de société, canapés ; supports ludiques, d'information selon les thématiques déterminées... ; véhicule 9 places MJC • Partenaires : CAF ; MDS ; Patio ; PMI ; des associations oeuvrant dans le champ du social et des solidarités
Résultats attendus : • Une relation de confiance qui favorise la parole et l'émergence des besoins • Une estime de soi renforcée • Une ouverture vers d'autres rencontres pour les participants
Indicateurs quantitatifs : le nombre de personnes accueillies ; le nombre de personnes qui se fidélisent Indicateurs qualitatifs : le retour positif des participants (obtention d'une réponse à leurs questions, sentiment de bien-être) ; la capacité des professionnels à adapter l'action selon l'évaluation réalisée ; des personnes qui prennent part à la menée de l'action, qui ne sont pas juste "spectatrices" du temps convivial

Fiche action n°8

Intitulé de l'action : « Une fonction accueil renforcée »
Axe d'intervention : • Confirmer la MPT-MJC en tant qu'actrice-ressource et espace de co-construction pour les habitants et les partenaires
Constats / Atouts – Faiblesses : • Une volonté collective de développer encore les partenariats • Une volonté de favoriser le face-à-face • Une MPT-MJC qui connaît son territoire d'intervention et les ressources mobilisables pour les habitants
Objectifs généraux : • Favoriser l'écoute active et l'intervention de partenaires • Maintenir une veille et un degré de connaissances suffisants pour garantir l'accueil en tant qu'espace-ressource
Objectifs opérationnels : • Conforter la fonction accueil, dans son rôle d'information sur la réponse aux besoins offerte par les partenaires et la MPT-MJC • Consacrer du temps de travail pour les salariés permanents et du temps volontaire pour les bénévoles, à la veille, au développement des savoirs et des compétences, permettant l'accueil et l'orientation de chacun.e selon ses problématiques propres • Consolider ces savoirs et compétences au moyen de formations, d'échanges de pratiques, d'une mise à disposition de documentation et d'outils, de recherches personnelles... • Etre en mesure de solliciter et mobiliser rapidement le bon partenaire pour traiter la bonne problématique et répondre au besoin existant
Descriptif de l'action : • La MPT-MJC ouvre ses portes, du mardi au samedi, aux adhérents, usagers, habitants, partenaires • L'accueil physique, à l'entrée du bâtiment, est un premier lieu d'information : présence d'un.e salarié.e ou d'un.e bénévole, de documents institutionnels d'informations sur les offres et services disponibles sur le territoire • La personne à l'accueil accueille les questions, les souhaits, les remarques et est en mesure d'y répondre (champ de compétence de la MPT-MJC, information disponible immédiatement...) ou de solliciter rapidement les partenaires ad hoc • La fonction accueil de la MPT-MJC poursuit sa vocation d'espace d'écoute pour les personnes victimes de discriminations, dans le champ LGBTQIA+ (axe de travail important pour la MJC) mais pas seulement, et souhaite développer cette mission d'écoute. En contact permanent avec un public jeune, elle vise par exemple à approfondir son action sur les thématiques d'image de soi et d'image des autres, en relation notamment avec l'omniprésence des réseaux sociaux. • L'équipement MJC est en mesure de proposer des salles et des temps privilégiés pour les partenaires souhaitant rencontrer des usagers et bénéficier de conditions de confidentialité optimales
Public visé : • Les habitants de la ville, de manière inconditionnelle

• Les adhérents et usagers de la MPT-MJC et de ses partenaires • Les collégiens et lycéens venant à l'accueil libre et/ou rencontrés sur les actions et/ou bénévoles
Echéancier : • Action du quotidien avec une amplitude d'accueil des publics de plus d'une trentaine d'heures hebdomadaires et la possibilité de rendez-vous sur des temps hors ouverture • Des rendez-vous individuels ou collectifs autant que de besoin : salariés-bénévoles MJC et usagers ; salariés-bénévoles MJC et partenaires ; usagers MJC et partenaires ; usagers partenaires et partenaires
Moyens et ressources mobilisés : • Moyens humains : les professionnels et bénévoles de la MPT-MJC ; les professionnels partenaires • Moyens financiers : part de la prestation de service EVS ; fonds propres MPT-MJC • Moyens matériels : équipement MJC ; documentation institutionnelle ; ressources universitaires, artistiques, écrits de partenaires • Partenaires : CAF ; le Patio (CCAS et maison France Services) ; club de prévention ; la fédération départementale des centres sociaux de l'Essonne ; MDS ; PMI ; établissements scolaires ; service jeunesse ; conseil départemental ; Uninformation (Opco) ; réseaux locaux d'éducation populaire...
Résultats attendus : • Une fonction accueil en capacité de recevoir tous les publics, notamment ceux confrontés à des problématiques spécifiques (discriminations...), et à orienter vers les partenaires fléchés pour chaque thématique (champ social, champ de la prévention, champ du droit...) • La MPT-MJC est reconnue et sollicitée en tant que lieu d'information et de ressource • La MPT-MJC renforce son positionnement de lieu d'accueil sécurisant pour les personnes victimes de discrimination Indicateurs quantitatifs : temps consacré à l'(auto-)formation des professionnels et bénévoles de la MPT-MJC ; relevé des situations laissées sans réponse ou sans suite (par manque d'information, de compétences...) Indicateurs qualitatifs : retour des personnes accueillies (bienveillance de la personne à l'accueil, qualité de l'information, facilitation de la réponse aux besoins) ; des partenaires qui trouvent en la MPT-MJC une ressource supplémentaire dans la menée de leurs missions ; des professionnels et bénévoles de la MPT-MJC qui valorisent leurs compétences au quotidien

5. Budget prévisionnel EVS 2026

DEPENSES		RECETTES	
60. Achats	5 460 €	70. Prestation de service	
61. Services extérieurs	15 033 €	70623. Prestation de service CAF (animation locale)	27 650 €
62. Autres services extérieurs	4 119 €	70624. Fonds Publics et Territoires	
63. Impôts et taxes		70642. Participation des usagers (non déductible de la PS)	800 €
		708. Produits des activités annexes	18 502 €
64. Charges de personnel	25 900 €	74. subventions d'exploitation	
65. Autres charges de gestion courante	500 €	741. Etat	
66. Charges financières		742. Conseil Régional	
67. Charges exceptionnelles		743. Conseil Départemental	
		7441. Communauté de communes	
		7442. Commune	
		7452. CAF (hors PS)	
		7451. MSA	
		748. Autres APES-DSU bailleur social	5 000 €
		75. Autres produits de gestion courante	
		76. Produits financiers	
		77. Produits exceptionnels	
68. Dotation aux amortissements et provisions	940 €	78. Reprise sur amortissements et provisions	
		79. Transfert de charges	
TOTAL CHARGES	51 952 €	TOTAL PRODUITS	51 952 €
86. Contributions volontaires	15 554 €	87. Contrepartie des contributions	15 554 €
860. Secours en nature		870. Secours en nature	
861. Mise à disposition de locaux et matériel	5 817 €	871. Mise à disposition de locaux et matériel	5 817 €
862. Mise à disposition de personnel	1 937 €	872. Mise à disposition de personnel	1 937 €
864. Bénévolat	7 800 €	874. Bénévolat	7 800 €
TOTAL	67 506 €	TOTAL	67 506 €

6. Annexes

6.1 Questionnaire

Vers un nouvel agrément Espace de Vie Sociale (EVS) pour la MPT-MJC Jean Vilar d'Igny

La MPT-MJC poursuit sa démarche de ré-agrément Espace de Vie Sociale (EVS).

Un travail collectif et participatif qui nous mènera au 30 septembre pour déposer notre « projet social » auprès de la CAF de l'Essonne. Projet social qui contiendra un certain nombre d'actions que la MPT-MJC se proposera de mener sur les 4 prochaines années.

L'agrément EVS appuie notamment des actions valorisant les familles, prônant l'accueil de toutes et tous, favorisant la participation de chacun-e et un meilleur « vivre ensemble ».

Il encourage également une attention particulière pour des personnes et des familles pouvant se trouver éloignées des équipements culturels ou en situation d'isolement.

Ce questionnaire (qui ne devrait pas vous occuper plus de 10 minutes) a pour objectif de recueillir vos réponses pour nourrir le diagnostic partagé que nous menons avec nos adhérent-e-s, des habitant-e-s d'Igny (et d'éventuelles communes limitrophes), nos partenaires.

Nos analyses nous permettront de déterminer les actions que nous nous proposerons de mener au cours de notre prochain agrément, de 2026 à 2029.

Merci pour votre temps.

* Indique une question obligatoire

1. **1. J'habite Igny :** *

Si oui, passez ensuite à la question n°3

Si non, passez ensuite à la question n°2

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

2. **2. Je n'habite pas Igny, j'habite :**

Passez ensuite à la question n°7

Une seule réponse possible.

☐ Vauhallan

☐ Bièvres

☐ Massy

☐ Palaiseau

☐ Verrières le Buisson

☐ Autre : _____

3. **3. J'habite Igny : quel quartier ?**

4. **4. J'habite Igny : depuis combien d'années ?**

5. **5. J'habite Igny et je considère que je bénéficie de ce dont j'ai besoin, près de chez moi, concernant :**

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ la culture
- ☐ la jeunesse
- ☐ la convivialité
- ☐ les offres et services pour ma famille
- ☐ les loisirs
- ☐ les commerces
- ☐ la réponses à mes questions administratives
- ☐ les transports

6. **6. Sur ces mêmes sujets, que pourrait-il (encore) manquer ?**

7. **7. Je connais la MPT-MJC Jean Vilar**

*

Si oui, passez ensuite à la question n°8

Si non, passez à la question n°14 (et répondez-y non également) puis poursuivez avec la question n°15

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
- ☐ Non

8. **8. Je connais la MPT-MJC Jean Vilar d'Igny et je suis :**

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ un·e adhérent·e
- ☐ un·e usager·e ponctuel·le
- ☐ un·e partenaire
- ☐ Je n'y vais jamais

9. **9. Je suis adhérent·e à la MPT-MJC et j'y viens pour :**

10. **10. Je suis usager·e ponctuel·le à la MPT-MJC et j'y viens pour :**

11. **11. Je suis partenaire de la MPT-MJC sur une/des action(s) et je précise ce partenariat, éventuellement des pistes d'améliorations**

12. **12. Je connais la MPT-MJC mais je n'y vais jamais, pourquoi ?**

13. **13. La MPT-MJC agit au quotidien sur plusieurs champs. Parmi les suivants, cochez les 5 qui vous paraissent les plus importants :**

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ la programmation de spectacles, de concerts, de projections-débats
- ☐ la rencontre entre les personnes
- ☐ l'ouverture à d'autres cultures
- ☐ l'accueil des jeunes
- ☐ la participation des ignissois à l'activité de leur ville
- ☐ l'accompagnement à la citoyenneté
- ☐ l'hospitalité de toutes et tous
- ☐ l'épanouissement des personnes, quel que soit l'âge
- ☐ le travail auprès de personnes et de familles éloignées des propositions et des actions
- ☐ l'initiative et la mise en place de nouvelles idées, de nouvelles actions
- ☐ la mise en réflexion autour de sujets de société
- ☐ l'accueil de projets scolaires, d'autres associations, de collectifs...
- ☐ la proposition d'activités régulières (artistiques, musicales, de bien-être...) pour tous les âges
- ☐ la proposition d'activités pendant les vacances pour les enfants et les jeunes
- ☐ la lutte contre les discriminations

14. **14. Je sais que la MPT-MJC est Espace de Vie Sociale (EVS) ***

Si oui, passez ensuite à la question n°17

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
- ☐ Non

15. **15. Je ne sais pas que la MPT-MJC est EVS mais je sais ce qu'est cet agrément**

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

16. **16. Et je peux dire en quoi consiste, selon moi, un projet ou une action EVS**

Passez ensuite à la question n°26

17. **17. Je sais que la MPT-MJC est EVS et je donne trois mots pour illustrer ses actions dans ce cadre**

18. **18. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur les actions hors-les-murs**

1 2 3 4 5

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

19. **19. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur le partenariat avec d'autres associations, des services de la ville**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

20. **20. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur l'accueil de publics éloignés (distance) et/ou isolés (dans leur quotidien)**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

21. **21. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur les projets pour les familles**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

22. **22. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur l'encouragement à la participation et à la prise d'initiatives dans la vie locale**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

23. **23. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur le soutien à des actions visant à réduire les difficultés économiques des ménages**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

24. **24. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur le soutien à des actions visant à améliorer la santé (psychique, mentale, physique) des personnes**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

25. **25. Pour son prochain agrément EVS (2026-2029), la MJC devrait axer son travail sur les actions luttant contre toutes les discriminations**

1	2	3	4	5
☆	☆	☆	☆	☆

26. **26. Dans les années à venir, sur quelles problématiques sociétales une association locale telle que la MPT-MJC pourrait avoir vocation à agir ?**

*

27. **27. Informations me concernant ***

Une seule réponse possible.

- ☐ Je suis une femme
- ☐ Je suis un homme
- ☐ Je ne me reconnais pas dans un genre précédemment cité
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

28. **28. J'ai ***

Une seule réponse possible.

- ☐ entre 15 et 25 ans
- ☐ entre 26 et 45 ans
- ☐ entre 46 et 65 ans
- ☐ plus de 66 ans
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

29. **29. Au sein de ma famille, ***

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ je suis en couple
- ☐ je suis célibataire
- ☐ j'ai des enfants
- ☐ des enfants "à charge"
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

30. **30. Ma résidence d'habitation : ***

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ je vis en maison
- ☐ je vis en appartement
- ☐ mon mode de logement est d'un autre type
- ☐ je suis propriétaire
- ☐ je suis locataire
- ☐ je suis hébergé-e à titre gracieux
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

31. **31. Mon occupation : ***

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ je suis en études
- ☐ je suis salarié-e
- ☐ je travaille en tant qu'indépendant-e
- ☐ je travaille à temps complet
- ☐ je travaille à temps partiel choisi
- ☐ je travaille à temps partiel contraint
- ☐ je suis à la recherche d'un emploi
- ☐ Je suis retraité-e
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

32. **32. Je suis allocataire CAF ***

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

33. **33. Je bénéficie du quotient familial pour l'accès à des loisirs, à des services**

*

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Je ne souhaite pas répondre

34. **34. Je participe à la vie locale ignissoise ***

Si non, passez ensuite à la question n°36

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Je ne souhaite pas répondre

35. **35. Si j'y participe, de quelle manière :**

36. **36. Êtes-vous intéressé-e pour ***

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ obtenir plus d'informations sur notre démarche de ré-agrément Espace de Vie Sociale ?
- ☐ rejoindre un groupe de travail pour ce ré-agrément ?
- ☐ participer à la restitution publique du diagnostic partagé ?
- ☐ participer à nos actions ?
- ☐ Je ne suis pas intéressé-e

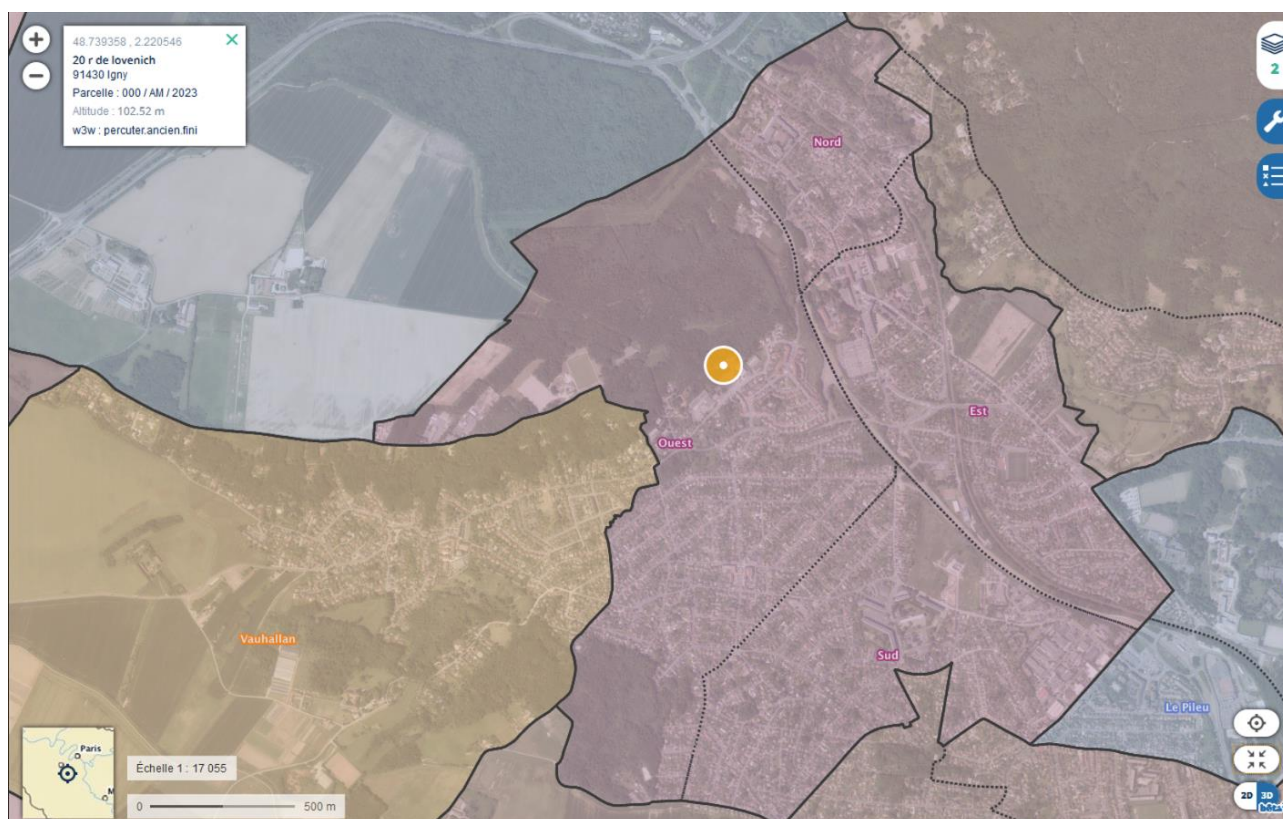
37. **37. Si vous êtes intéressé-e par l'une ou plusieurs des propositions précédentes, merci de nous laisser votre adresse mail :**

38. **38. Ce dernier espace est libre pour votre expression :**

Nous vous remercions pour le temps que vous avez bien voulu nous accorder,
L'équipe bénévole et professionnelle de la MPT-MJC Jean Vilar d'Igny

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

6.2 Carte des quatre Iris ignissois



6.3 Quelques photos pour terminer en beauté

